

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
FONDAMENTAL**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



**Plan Stratégique National Eau, Hygiène et Assainissement en
milieu scolaire (PS – EHA)
2018-2025, révisé**

Version finale

Octobre 2022

Table des matières

Sigles et abréviations.....	4
Remerciements.....	6
Introduction.	7
Contexte et justification.....	8
Chapitre I : Vision et orientations stratégiques.....	10
1.1 Vision, Finalité, But.....	10
1.2 Objectifs.....	10
1.3 Résultats attendus.....	11
Chapitre II : Stratégies nationales de développement du Wash à l'école	12
2.1 Amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans les écoles.....	12
2.2 Renforcement en infrastructures et équipements d'assainissement dans les écoles.....	12
2.3 Promotion de bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire.....	13
2.4 Promotion de la gestion hygiénique des menstrues dans 80% des écoles du Mali.....	13
Chapitre III : Dispositif de mise en œuvre	14
3.1 La coordination.....	14
3.2 Les acteurs/structures impliqués dans la mise en œuvre	16
3.3 Les lignes d'actions du plan stratégique.....	211
Chapitre IV : Mécanisme de suivi-évaluation	23
4.1 Le suivi.....	23
4.2 L' évaluation.....	24
4.3 Les types de rapports à faire.....	24
4.4 Cadre de résultat.....	25
4.5 Cadre logique	29
4.6 Plan de travail pluriannuel.....	29
Chapitre V : Financement.....	30
5.1 Mobilisation des ressources financières.....	30
5.2 Développement du partenariat.....	30
5.3 Budget.....	31

Chapitre VI : Mesures d'accompagnement.....	35
ANNEXES.....	36
ANNEXE 1 : Les documents de référence.....	36
ANNEXE 2 : Tableau 1 : Cadre logique	37
ANNEXE 3 : Tableau 2 : Plan de travail pluriannuel.....	56
ANNEXE 4 : Spécifications techniques des équipements WASH en milieu scolaire	67

Sigles et abréviations

AE :	Académie d'Enseignement
AEPHA :	Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEP :	Approvisionnement en Eau Potable
AES :	Adduction d'Eau Sommaire
APE :	Association des Parents d'Élèves
AME :	Association des Mères d'Élèves
AN RM :	Assemblée Nationale de la République du Mali
ANGESEM :	Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épurations du Mali
ATPC :	Assainissement Total Piloté par la Communauté
ATPE :	Assainissement Total Piloté par les Ecoles
CAD/DE :	Cellule d'Appui à la Décentralisation/Déconcentration de l'Éducation
CAP :	Centre d'Animation Pédagogique
CCC :	Communication pour le Changement de Comportement
CCOCSAD :	Comité communal d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement
CGS :	Comité de Gestion Scolaire
CLOCSAD :	Comité local d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement
CN-CIEPA :	Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau Potable l'Hygiène et l'Assainissement
CNCS :	Centre National des Cantines Scolaires
COFIL :	Comité de pilotage
COVID 19 :	Coronavirus Disease2019
CP :	Conseiller Pédagogique
CPS :	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD :	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable
CREE :	Comité de Régulation de l'Eau et de l'Énergie
CROCSAD :	Comité régional d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement
CT :	Collectivités territoriales
DE :	Directeur d'École
DGCT :	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGS-HP	Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique
DLM :	Dispositif de Lavage des Mains
DNACPN :	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNEN :	Direction Nationale de l'Enseignement Normal
DNEF :	Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental
DNENFLN :	Direction Nationale de l'Éducation Non Formelle et des Langues Nationales
DNEPS :	Direction Nationale de l'Éducation Préscolaire et Spéciale
DNH :	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNP :	Direction Nationale de la Pédagogie
DNPEF :	Direction Nationale de la Promotion, de l'Enfant et de la Famille
DRPSIAP :	Direction régionale de la planification, de la statistique, de l'informatique, de l'aménagement du territoire et de la population
DS :	Document Source
EHA :	Eau Hygiène Assainissement
FFOM :	Forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités

FRESH:	Focusing Resource for an Effective School Health
GDE :	Gouvernement Des Enfants
GHM :	Gestion de l'Hygiène des Menstrues
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique
GIRE :	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IEC :	Information Education Communication
IES :	Information Education Sensibilisation
IFM :	Institut de Formation des Maîtres
INStat :	Institut National de la Statistique
IOV :	Indicateurs Objectivement Vérifiables
IPG :	Indice de parité entre les genres
ODD :	Objectifs du Développement Durable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PDESC :	Programme de développement économique, social et culturel
PMH :	Pompe à Motricité Humaine
PNA :	Politique Nationale d'Assainissement
PNAEP :	Plan National d'Accès à l'Eau Potable
PNG :	Politique Nationale Genre
PNP-GHM :	Plateforme Nationale pour la Promotion et la Gestion de l'Hygiène Menstruelle
PRODEC :	Programme Décennal de Développement de l'Éducation
PRODESS :	Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social
PROSEA :	Programme d'appui au programme sectoriel « eau – assainissement »
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PS-PEHMS :	Plan Stratégique pour la Promotion de l'Education à l'Hygiène en Milieu Scolaire
REHA :	Réseau des ONG intervenant dans l'Éducation à l'Hygiène et l'Assainissement en Milieu Scolaire au Mali
SE :	Suivi –Evaluation
SD :	Service Déconcentré
SHVA :	Système Hydraulique Villageoise Amélioré
SOMAGEP :	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
SSN :	Système Statistique National
STeFI :	Suivi Technique et Financier
SWA :	Sanitation Water for ALL
SWOT :	Strengths - Weaknesses - Opportunities – Threats
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WASH :	Water Sanitation and Hygiène

Remerciements

Le Ministère de l'Education nationale remercie :

- l'UNICEF pour son appui technique et financier dans le cadre de la révision et de la mise en œuvre du Plan Stratégique National de la Promotion de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (WASH) en milieu scolaire de 2018-2025 ;
- les structures techniques qui n'ont ménagé aucun effort pour la production de ce référentiel en matière de WASH en milieu scolaire.

Il s'agit :

- de la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (Sous-direction Hygiène Publique et Salubrité) ;
- de la Direction Nationale de l'Hydraulique ;
- de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances;
- de la Direction Nationale du Développement Social ;
- de la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille ;
- du REHA-MALI ;
- des organisations de la Société Civile.

Introduction

Le présent document fait la révision du Plan Stratégique de Promotion de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement en milieu scolaire 2018-2022, qui a été insuffisamment mis en œuvre compte tenu de plusieurs facteurs. Le processus de révision a été lancé avec la tenue de l'atelier national de Ségou du 27 juin au 03 juillet 2021. Les acteurs impliqués dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire ont analysé les goulots d'étranglements liés à la faible mise en œuvre de ce plan stratégique et ont apporté les ajustements nécessaires pour faire face aux défis et aligner ce plan sur les indicateurs des ODD 4 et 6. Ils ont aussi pris en compte des questions liées aux changements climatiques, épidémies et pandémies. La période de mise en œuvre du plan stratégique a été également étendue à 2025. Les conclusions de cette consultation ont été capitalisées par la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental (DNEF) en vue de la finalisation de la révision entamée.

Le document ainsi obtenu maintient l'ossature de l'ancien plan stratégique tout en intégrant les principales recommandations de l'atelier et se structure comme suit :

- Chapitre I : Vision et orientations stratégiques ;
- Chapitre II : Stratégies nationales de développement du WASH en milieu scolaire ;
- Chapitre III : Dispositif de mise en œuvre ;
- Chapitre IV : Mécanismes de suivi/ évaluation ;
- Chapitre V : Financement ;
- Chapitre VI : Mesures d'accompagnement ;
- Annexes

Contexte et justification

Au Mali, la problématique de l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement est fortement prise en compte et beaucoup d'actions y sont consacrées même si des efforts restent à faire.

Le concept WASH à l'école est conçu et mis en œuvre dans le sillage de la Conférence Mondiale sur l'Education, tenue à Dakar en Avril 2000 sous le label FRESH (Focusing Resource for an Effective School Health). Depuis cette date, des Etats africains se sont engagés dans la composante Santé Scolaire en mettant le focus sur la promotion de l'hygiène en milieu scolaire.

C'est dans cette perspective que les Ministères en charge de l'Education Nationale et de la Santé, en compagnie de Directions Nationales, d'ONGs, de l'Organisation de la Société Civile et des PTF ont initié et mis en œuvre un plan stratégique de promotion de l'hygiène en milieu scolaire.

En 2011, un plan stratégique de promotion de l'hygiène en milieu scolaire a été initié et mis en œuvre pour une durée de cinq (05) ans (2011- 2015).

Ce plan stratégique s'était fixé pour objectifs de contribuer de manière significative à l'amélioration des conditions d'hygiène en milieu scolaire et à la promotion de l'hygiène individuelle à travers des activités d'accès à l'eau potable, assainissement, sensibilisations, formation des acteurs et amélioration de la gouvernance scolaire autour de l'hygiène.

Après cinq années de mise en œuvre, il ressort que des améliorations significatives ont été constatées en milieu scolaire sur des questions comme l'accès au point d'eau potable, l'existence de latrines, l'assainissement de l'environnement, la responsabilisation des élèves et des autres acteurs dans la pérennisation des acquis en matière d'hygiène.

Toutefois, le bilan a révélé des insuffisances dans la cohérence et le suivi des activités par manque d'un cadre institutionnel formel au niveau central pour coordonner ou piloter les différentes réalisations.

Dans le souci de corriger les imperfections du précédent plan stratégique, il a été nécessaire de relancer un autre dénommé «plan stratégique de promotion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire» pour 2018-2022 assorti d'un cadre institutionnel interministériel opérationnel, capable de coordonner et de suivre la synergie d'actions autour de thématiques consensuelles harmonisées et validées par l'ensemble des acteurs.

Ce Plan stratégique national de la promotion de l'eau, l'hygiène et l'assainissement à l'école 2018-2022 ayant été insuffisamment mis en œuvre compte tenu de la crise politico-sécuritaire avec ses impacts négatifs sur les projets / programmes WASH en milieu scolaire, le gouvernement du Mali ,à travers le Ministère de l'éducation nationale ,a décidé de le réviser pour l'étendre sur la période 2018-2025.

Le contexte de l'amélioration des conditions d'hygiène, d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement avec comme finalité l'amélioration de la qualité de l'éducation a été influencée par plusieurs reformes tant nationale qu'internationale :

- l'émergence de certaines thématiques : le lavage des mains au savon, l'assainissement de l'environnement scolaire, la gestion de l'hygiène menstruelle, les maladies liées à l'eau ;
- la prise en compte de l'ATPC dans la PNA en cours de relecture ;
- l'ATPE dans le guide d'animation en milieu scolaire ;
- le transfert effectif des secteurs AEPHA et de l'éducation aux Collectivités décentralisées ;
- la mise en cohérence avec les défis internationaux : les ODD, SWA, les pandémies de l'Ebola et de la COVID19, les changements climatiques... ;
- l'expérimentation de l'approche « **Trois Etoiles** » ainsi que la post certification en milieu scolaire ;
- l'adoption des conventions et des accords internationaux par l'Etat ;
- la réalisation de l'état des lieux en matière d'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement en milieu scolaire.

Voir aussi en annexe 1 les documents de référence contribuant à trouver des solutions durables aux problèmes d'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement des écoles.

Chapitre I : Vision et orientations stratégiques

Le chapitre I donne la vision, la finalité, le but, les objectifs et les résultats attendus de ce plan.

1.1 Vision, Finalité, But

1.1.1 Vision

« Environnement sain, attitudes et pratiques saines à l'école pour la prévention des maladies liées à l'eau et à l'insalubrité du milieu d'ici 2030 ».

1.1.2 Finalité

Soutenir les efforts du Ministère de l'Education Nationale dans l'amélioration de l'accès à l'Eau potable, l'Hygiène et l'Assainissement en milieu scolaire.

1.1.3 But

Contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire.

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif global

Améliorer l'accès à l'Eau potable, l'Hygiène et l'Assainissement dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025.

1.2.2 Objectifs spécifiques

- favoriser l'accès à l'eau potable, dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025 ;
- favoriser l'accès aux infrastructures et équipements d'assainissement dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025 ;
- promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire dans 100% des écoles du Mali d'ici 2025 ;
- promouvoir la gestion hygiénique des menstrues dans 100% des écoles du Mali d'ici 2025 ;
- assurer la coordination, le suivi, la supervision et l'évaluation du plan.

1.3 Résultats attendus

D'ici 2025 :

- 80% des écoles du Mali sont approvisionnées en eau potable selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire ;
- 80% des écoles du Mali disposent d'infrastructures et équipements d'assainissement selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire ;
- les activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire sont menées dans 100% des écoles du Mali ;
- la gestion hygiénique des menstrues des filles est promue dans 100% des écoles du Mali ;
- la coordination, le suivi-évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux.

Chapitre II : Stratégies nationales de développement du Wash à l'école

Pour atteindre les résultats escomptés, les activités seront menées en respectant les normes et standards définis dans le guide des équipements EHA en milieu scolaire (pour les infrastructures) et le guide de promotion de l'hygiène en milieu scolaire (pour l'intermédiation sociale). L'approche « **trois étoiles** » sera l'approche nationale et les autres intervenants doivent s'y conformer.

Toute intervention en eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire doit se référer aux différents guides. La mise en œuvre des actions de mise aux normes des écoles en eau, hygiène et assainissement se décline alors comme suit :

2.1 Amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans les écoles

Les actions qui seront menées dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable porteront sur le paquet minimum eau dans les écoles. A cet effet l'accent sera mis sur :

- l'identification des besoins sur la base d'une évaluation dans toutes les écoles ;
- la réalisation et/ou la réhabilitation des points d'eau potable (adductions, Pompe à Motricité Humaine (PMH) au sein des écoles ;
- la surveillance et le contrôle de la qualité de l'eau à travers la dotation en produits de désinfection de l'eau, équipements et réactifs ;
- la formation des acteurs impliqués dans la gestion de l'école sur la surveillance et le contrôle de la qualité de l'eau ;
- la mise en place d'un système d'entretien, de suivi du dispositif et de gestion de l'eau.

2.2 Renforcement en infrastructures et équipements d'assainissement dans les écoles

Pour la gestion des excréta, l'accent sera mis sur la construction et/ou réhabilitation de toilettes Elles seront équipées en dispositifs de lavage des mains au savon et séparées en filles/femmes et garçons/hommes. Les ouvrages seront, également, adaptés aux personnes en situation de handicap.

Les CGS seront encouragés à mettre en place un système d'approvisionnement en produits d'entretien et de désinfection des toilettes ainsi qu'en matériels et équipements d'entretien. Les acteurs impliqués dans la gestion de l'école seront formés à l'entretien des ouvrages d'assainissement.

Pour la gestion des déchets solides, les CGS seront encouragés à se doter en matériels et équipements de collecte, des moyens de transport ainsi que les matériels de protection individuelle (cache nez, lunettes, bottes, gants de ménage, tabliers, etc.).

2.3 Promotion de bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire

Au niveau de cette stratégie l'accent sera mis sur un programme de communication pour le changement de comportement visant la promotion de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les écoles à l'endroit du personnel enseignant, des élèves, les représentants des Collectivités, Communautés et autres usagers sera mis en place. Pour cela, les activités porteront sur :

- la formation des membres des CGS, des enseignants et le Club d'hygiène/Gouvernement d'Enfants ;
- les séances de sensibilisation sur le lavage des mains, l'hygiène corporelle, l'hygiène de l'eau, l'hygiène alimentaire, l'hygiène menstruelle et gestion des ordures ;
- la promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans les communautés avoisinantes ;
- le développement d'activités génératrices de revenus et renforcement des capacités d'autonomisation et d'appropriation des structures de gestion scolaires ;
- l'organisation de "Concours Ecoles propres" et "Classes propres" ;
- la célébration des journées mondiales en lien avec l'eau hygiène et assainissement (lavage des mains, toilettes, etc.).

2.4 Promotion de la gestion hygiénique des menstrues dans 80% des écoles du Mali

Pour atteindre cet objectif l'accent sera mis sur :

- la formation des acteurs en gestion hygiénique des menstrues ;
- la dotation des écoles en kits de GHM ;
- la célébration de la journée internationale de GHM ;
- l'élaboration et la diffusion des supports sur la GHM ;
- le suivi et l'évaluation des activités.

Chapitre III : Dispositif de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre comprend : la coordination et les acteurs/structures impliqués dans la mise en œuvre.

3.1 La coordination

La coordination sera assurée à quatre niveaux : National, Régional, Local et Communal par un comité de pilotage appuyé par un comité technique.

- **Niveau national**

La coordination et la gestion de la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion de l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire à ce niveau sont assurées par le Ministère en charge de l'Education Nationale. En plus des mécanismes conventionnels d'évaluation du PRODEC II et du PRODESS, **un comité de pilotage appuyé par un comité technique** sera mis en place par arrêté et sera l'organe de coordination autonome.

Le **comité de pilotage** est présidé par le Ministère de l'Education nationale. La DNEF en assure le secrétariat. Le comité de pilotage est composé des ministères et les partenaires impliqués dans l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement (WASH) en milieu scolaire à savoir :

- le ministère chargé de l'éducation nationale ;
- le ministère chargé de la santé et de l'hygiène publique ;
- le ministère chargé de l'assainissement ;
- le ministère chargé de l'hydraulique ;
- le ministère chargé du développement social ;
- le ministère chargé de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille ;
- le ministère chargé des collectivités territoriales ;
- les Partenaires Techniques et Financiers ;
- les ONG ;
- le représentant de l'Association des Municipalités du Mali ;
- le représentant de l'Organisation de la Société Civile ;
- le représentant de la coordination nationale des CGS.

Il se réunira en session ordinaire une fois par an pour analyser les bilans semestriel et annuel et approuver les plans annuels, et en session extraordinaire en cas de nécessité sur convocation du Président.

-

Le **comité technique** comprend les ministères présents dans le comité de pilotage représentés par les services techniques sectoriels et autres acteurs. Il s'agit de:

- la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental ;
- la Direction Nationale de la Pédagogie ;
- la Direction Nationale de l'Enseignement Normal ;
- la Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales ;
- le Centre National des Cantines Scolaires ;
- la Direction de l'Education Préscolaire et Spéciale ;
- la Cellule de Planification et de Statistique ;
- la Cellule d'Appui à la Décentralisation Déconcentration de l'Education ;
- la Direction des Finances et du Matériel ;
- la Direction Nationale de la Santé (Division Hygiène Publique et Salubrité) ;
- la Direction Nationale du Développement Social ;
- la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
- la Direction Nationale de l'Hydraulique ;
- la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille ;
- la Direction Générale des Collectivités Territoriales ;
- les Partenaires Techniques et Financiers ;
- les ONG ;
- le représentant de l'Association des Municipalités du Mali
- le représentant de l'Organisation de la Société Civile
- le représentant de la Coordination nationale des CGS.

Il se réunira en session ordinaire deux fois par an pour analyser les bilans semestriel et annuel et approuver les plans annuels, et en session extraordinaire en cas de nécessité sur convocation du Président.

- Niveau : **régional, local et communal**

Au niveau régional, local et communal, il sera assuré respectivement par les CROCSAD, CLOCSAD et CCOCSAD correspondant aux différents niveaux qui seront présidés par les Gouverneurs, les Préfets et les Sous-préfets.

Les organes régionaux se réuniront deux fois par an et ceux du niveau local et communal se réuniront trois fois l'an.

Des points focaux seront désignés à tous les niveaux de déconcentration des services de l'éducation. Ils seront chargés d'animer, de coordonner et de collecter les données sur la mise en œuvre des activités.

Le secrétariat des différents cadres de coordination aux différents niveaux seront assurés par les académies renforcés par les DRPSIAP.

3.2 Les acteurs/structures impliqués dans la mise en œuvre

Toutes les structures impliquées veillent sur le processus de mise en œuvre du plan stratégique. Les structures énumérées dans le tableau ci-dessous et leurs démembrements respectifs auront les rôles et responsabilités spécifiques dans la mise en œuvre du plan stratégique pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire.

Tableau 1. Les acteurs/structures impliqués dans la mise en œuvre

Acteurs : rôles et responsabilités

<p>Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental (DNEF)</p>	<p>La DNEF est responsable de la mise en œuvre du plan stratégique de l'hygiène et de l'assainissement dans les établissements d'Enseignement Fondamental.</p> <p>A ce titre, elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appuyer et conseiller les structures chargées de la mise en œuvre du plan stratégique ; • suivre la mise en œuvre des activités d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire ; • superviser les écoles via les A E et les CAP; • former les CGS, les GDE et les AME ; • doter les établissements en matériels, équipements et infrastructures d'hygiène et d'AEP avec l'appui des collectivités ; • distribuer les supports éducatifs (CCC) ; • appuyer et conseiller les structures chargées du développement de modules et de supports pédagogiques de Communication pour le Changement de Comportement (CCC) en milieu scolaire ; • former l'équipe technique du volet « Santé à l'école », des formateurs et des maîtres en collaboration avec les structures sectorielles impliquées ; • plaider auprès de l'hydraulique et des autres partenaires impliqués dans l'approvisionnement en eau potable pour la réalisation/réhabilitation des points d'eau dans les écoles ; • plaider auprès des collectivités pour la prise en charge des questions d'hygiène en milieu scolaire dans les PDESC ; • suivre et évaluer les formations ; • doter les écoles en testeurs de chlore résiduel.
---	---

<p>Direction Nationale de la Pédagogie (DNP)</p>	<p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer /actualiser les curricula ; • élaborer les modules de formation et guide du maître de PS- PEHMS. • appuyer et conseiller les structures chargées de la mise en œuvre du plan stratégique ; • appuyer et conseiller les structures chargées du développement des modules et de supports pédagogiques de Communication pour le Changement de Comportement (CCC) en milieu scolaire ; • former l'équipe technique du volet « Santé à l'école », les formateurs régionaux en collaboration avec les structures sectorielles impliquées ; • suivre et évaluer les formations.
<p>Direction Nationale de l'Enseignement Normal (DNEN)</p>	<p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promouvoir des stratégies pour améliorer l'accès et la qualité de la formation initiale et continue ; • concevoir et animer une plateforme de formation à distance au profit des enseignants du fondamental, des éducateurs préscolaires et des éducateurs spécialisés ; • coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre des programmes en matière de formation initiale et continue des maîtres de l'enseignement fondamental, des éducateurs préscolaires et des éducateurs spécialisés ; • contribuer au renforcement des capacités des encadreurs et des formateurs ; • assurer la coordination, le contrôle technique et le suivi des services déconcentrés de l'Education chargés de la mise en œuvre de la politique de formation des maîtres de l'enseignement fondamental, des éducateurs préscolaires et des éducateurs spécialisés ; • élaborer et mettre à disposition des modules de formation continue des maîtres de l'enseignement fondamental, des éducateurs préscolaires et des éducateurs spécialisés.
<p>Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales (DNENFLN)</p>	<p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer la réglementation relative à l'Education Non Formelle et veiller à en assurer l'application ; • définir la politique linguistique et veiller à sa mise en application ; • concevoir, en rapport avec les autres structures compétentes, le curriculum de l'éducation non formelle ; • veiller à l'utilisation accrue des langues nationales dans les différents domaines de la vie publique • créer et développer un environnement lettré en langues nationales.

Direction Nationale de l'Éducation Préscolaire et Spéciale (DNEPS)	<p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer et de mettre en œuvre des stratégies pour promouvoir l'accès et la qualité de l'éducation préscolaire et spéciale ; • suivre et d'évaluer la mise en œuvre de programmes en matière d'éducation préscolaire et spéciale ; • contribuer au renforcement des capacités des encadreurs et des formateurs.
Centre National des Cantines Scolaires (CNCS)	<p>Il est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promouvoir l'éducation nutritionnelle et sanitaire dans les écoles dotées de cantine ; • assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation des cantines scolaires ; • assurer la coordination, le contrôle et le suivi des différents intervenants dans le domaine de l'alimentation scolaire ; • contrôler ou faire contrôler la qualité des produits livrés dans les cantines scolaires ; • former les cuisinières des cantines scolaires et des vendeurs d'aliments aux abords des écoles sur les pratiques essentielles en matière d'hygiène des aliments ; • organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les bonnes pratiques essentielles en matière d'hygiène des aliments.
Cellule d'Appui à la Décentralisation/Déconcentration de l'Éducation (CAD/DE) (à placer au niveau des structures du MEN)	<p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gérer la construction et l'équipement des infrastructures scolaires ; • appuyer les services centraux et déconcentrés des ministères en charge de l'éducation dans la planification de leurs activités liées à la décentralisation ; • appuyer les Collectivités Territoriales et services déconcentrés (AE et CAP) dans la planification et le suivi de la réalisation des infrastructures et équipements scolaires ; • établir les listes des sites d'écoles à construire et/ou réhabiliter ; • assurer la surveillance des infrastructures scolaires, des équipements des points d'eau potable ; • Appuyer les Collectivités pour le suivi et la supervision de la performance des maitres d'ouvrage délégués ; • Participer à la réception provisoire et définitive des travaux.
Cellule de Planification et de Statistique (CPS)	<p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer les conditions d'hygiène et d'assainissement susceptibles d'affecter la santé en milieu scolaire • appuyer et conseiller les structures chargées de la mise en œuvre du plan stratégique ; • Fournir les statistiques scolaires en termes d'infrastructures d'hygiène et d'assainissement
Direction des Finances et du Matériel(DFM)	<p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir le budget du département ou groupement de départements ministériels et d'en assurer l'exécution ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'exécution des fonds publics mis à la disposition du département ou groupe de départements ministériels ; • Etablir les différents comptes administratifs y afférents ; • Assurer l'approvisionnement du département ou du groupe de départements ministériels ; • Passer les marchés publics conformément à la réglementation en vigueur ; • Assurer la tenue de la comptabilité matières
Direction Générale de la Santé (Sous Direction de l'Hygiène Publique et Salubrité)	<p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appuyer et conseiller les structures chargées de la mise en œuvre du plan stratégique ; • évaluer les conditions d'hygiène et d'assainissement susceptibles d'affecter la santé de la population scolaire ; • effectuer des inspections sanitaires dans les écoles ; • effectuer des investigations de situations inhabituelles affectant la santé des scolaires ; • sensibiliser, plaider et mobiliser les différents groupes sociaux en faveur de l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire ; • élaborer des directives techniques et les normes régissant l'hygiène en milieu scolaire en collaboration avec les autres services techniques ; • développer des supports éducatifs de Communication pour le Changement de Comportement (CCC) en collaboration avec les autres services techniques ; • appuyer la formation des formateurs ; • contrôler périodiquement la qualité bactériologique de l'eau de boisson.
Direction Nationale du Développement Social	<p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appuyer et conseiller les structures chargées de la mise en œuvre du plan stratégique ; • sensibiliser, plaider et mobiliser les groupes sociaux en faveur de l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire spécialisé ; • veiller sur la mise en œuvre des directives techniques et normes régissant l'hygiène dans les écoles spécialisées en collaboration avec les autres services techniques ; • développer des supports éducatifs de Communication à l'attention des élèves/personnes vulnérables (handicapés visuels, auditifs et physiques) pour le Changement de Comportement (CCC) en collaboration avec les autres services techniques ; • former des formateurs à l'accompagnement des enfants à besoins éducatifs spéciaux pour l'adoption des bonnes pratiques.
Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances	<p>Elle est chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du suivi de l'application des normes d'assainissement ; • de la conception ou la mise à disposition des plans types d'ouvrages d'assainissement ;

	<ul style="list-style-type: none"> • de l'appui - conseil en matière d'assainissement.
Direction Nationale de l'Hydraulique	<p>Elle est chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du suivi de la réalisation/réhabilitation des points d'eau potable ; • de l'appui conseil en matière d'approvisionnement en eau potable ; • de l'appui conseil en matière d'entretien et de maintenance des infrastructures d'eau potable.
Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF)	<p>Elle est chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'élaborer les programmes et les plans d'actions de promotion de l'Enfant et de la Famille ; • de réaliser les recherches, études et enquêtes relatives aux statuts juridique, économique, social et culturel de l'Enfant et de la Famille ; • conduire les actions visant la promotion de l'Enfant et de la Famille ; • coordonner, suivre et contrôler les activités de promotion de l'Enfant et de la Famille menées par les services et organismes publics ; • réaliser et / ou faire réaliser des enquêtes et des études sur les besoins spécifiques des enfants.
Collectivités locales	<p>Elles sont chargées de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intégrer les activités d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire dans les PDESC • assurer la maîtrise d'ouvrage ; • suivre la réalisation des points d'eau dans les écoles ; • plaider auprès des partenaires pour les questions d'hygiène en milieu scolaire ; • apporter un Appui aux activités de promotion de l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire ; • suivre la mise en œuvre des activités. • Faire la réception provisoire des ouvrages
Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT)	<p>Elle est chargée de l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière de gestion des CT</p>
ONG, Société Civile	<p>Elles apportent un appui dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation du programme (appui logistique et financier, mobilisation sociale et communautaire, renforcement des compétences et des capacités...); • le suivi, accompagnement des activités ; • le plaidoyer auprès des partenaires pour les questions d'hygiène en milieu scolaire.

3.3 Les lignes d'actions du plan stratégique

Les différentes actions à mener sont :

1. Réaliser des points d'eau en / (SHVA) dans 1000 écoles y compris les camps de déplacés ;
2. Réhabiliter les points d'eau en en Système Hydraulique Villageoise Amélioré (SHVA) dans 1000 écoles ;
3. Réaliser 200 forages productifs dans les écoles y compris les camps de déplacés ;
4. Réhabiliter 500 forages PMH dans les écoles ;
5. Doter 3000 écoles en produits de désinfection de l'eau ;
6. Doter 3000 écoles en deux comparateurs de chlore chacun ;
7. Construire 5400 blocs de latrines de 3 cabines dans 2700 écoles ;
8. Réhabiliter 500 blocs de latrines géographiquement séparées dans 250 écoles ;
9. Doter les écoles en 3000 dispositifs de lavage de mains fixes dans les cours ;
10. Doter 3000 écoles en kits d'assainissement (poubelles, brouettes, balais...) ;
11. Mettre en place /redynamiser les clubs d'hygiène/GDE dans les écoles ;
12. Elaborer un cadre de partenariat à travers les mairies pour l'évacuation des déchets ;
13. Elaborer un plan de communication pour la promotion de l'Hygiène dans les écoles ;
14. Disséminer le plan de communication pour la promotion de l'Hygiène dans les écoles ;
15. Elaborer des outils pédagogiques (modules et guides) de formation des acteurs impliqués dans la promotion, de l'Hygiène dans les écoles ;
16. Disséminer les modules de formation des acteurs impliqués dans la promotion de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les écoles ;
17. Former 5000 acteurs impliqués dans la gestion de la promotion de l'Hygiène en milieu scolaire/ modules de formations ;
18. Doter 3000 écoles en supports CCC sur la promotion de l'Hygiène en milieu scolaire ;
19. Organiser des séances de sensibilisation quotidiennes sur les bonnes pratiques d'hygiène à l'endroit des élèves ;
20. Organiser 20 sessions de formation dans les Académies d'enseignement sur l'hygiène en milieu scolaire ;
21. Organiser 204 sessions de formation des enseignants et autres acteurs dans les CAP sur l'hygiène en milieu scolaire ;
22. Disséminer les modules de formation en GHM ;

23. Former 300 acteurs en gestion des menstrues ;
24. Doter 80% des écoles en kits GHM ;
25. Célébrer la journée internationale de la GHM ;
26. Mettre en place des comités de pilotage et techniques au niveau national ;
27. Tenir une réunion annuelle du comité de pilotage au niveau national ;
28. Tenir deux réunions annuelles du comité technique au niveau national ;
29. Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau régional ;
30. Tenir trois réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau local ;
31. Tenir trois réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau communal
32. Formation des CGS en WASH (338 sessions) ;
33. Doter les structures de l'Education (la DNEF, la CPS) et le REHA Mali en véhicules de supervision ;
34. Doter les Académies d'enseignement en 20 véhicules de supervision ;
35. Doter les CAP en 100 motos de supervision ;
36. Doter la DNEF en dix (10) kits informatiques ;
37. Doter les Académies d'enseignement en 20 kits informatiques ;
38. Doter les CAP en 100 kits informatiques ;
39. Elaborer un plan de suivi - évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique EHA dans les écoles ;
40. Organiser un atelier d'élaboration des outils de collecte ;
41. Disséminer les outils de collecte des données pour l'EHA dans les écoles ;
42. Réaliser 2 supervisions conjointes annuelles du niveau national ;
43. Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau régional ;
44. Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau local ;
45. Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau communal ;
46. Actualiser l'étude d'évaluation initiale des besoins en eau, hygiène et assainissement dans les écoles ;
47. Réaliser une évaluation à mi-parcours du plan ;
48. Réaliser une évaluation finale du plan.

Chapitre IV : Mécanisme de suivi-évaluation

Ce système de suivi-évaluation (SE) va permettre de mesurer les progrès réalisés vers les résultats du plan stratégique. Il permettra de suivre les actions réalisées dans toutes les écoles et de mesurer les performances obtenues. Il sera autonome et s'inspirera de celui du PRODESS, du PROSEA et du PRODEC pour capitaliser l'expérience acquise dans ce domaine et tirer les leçons du passé. Les indicateurs pertinents identifiés reflètent les objectifs du suivi-évaluation (SE) et font le lien avec le cadre logique et le cadre de performance du plan.

Trois (3) familles d'indicateurs répondent à ces critères : les indicateurs d'activités, les indicateurs d'impact et les indicateurs de performance. Les données de base de ces indicateurs seront fournies par les Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau, l'Education, la Santé et l'Assainissement qui capitalisent les informations extraites de documents sources (DS) et par les comités de coordination qui seront créés ou renforcés et qui auront en charge le traitement des données collectées trimestriellement ou semestriellement sur le terrain par les équipes sectorielles.

Le Système de Statistique National actuel comprend l'Institut National de Statistique (INStat) et ses démembrements régionaux (DRPSIAP/SLPSIAP) ainsi que les Cellules de Planification et de Statistiques (CPS) des départements sectoriels.

Les procédures de collecte de données de base (procédures standard et formulaires d'enregistrement) seront présentées en détails dans le Guide de Promotion de l'Education à l'Hygiène dans les écoles. Elles permettront aux responsables des écoles, aux services techniques sectoriels communaux, régionaux et nationaux d'assurer, à leur niveau, la collecte (mensuelle), le traitement (trimestriel) ou l'analyse des résultats (semestrielle/annuelle) provenant des écoles. La collecte des données du WASH à l'école relève de la responsabilité du Ministère de l'Education Nationale.

Le système de suivi-évaluation du plan est l'ensemble des mécanismes, des parties-prenantes et des processus qui permettront de collecter systématiquement des informations fiables sur la mise en œuvre des activités prévues et sur la performance du plan, sur la base d'indicateurs concernés. Il est de type participatif et comprend la collecte de données à la base, les compilations et traitements intermédiaires aux différents niveaux d'intervention, une centralisation et un traitement final au niveau central et un feedback. Ce suivi-évaluation, dont les résultats seront consignés dans des rapports, comporte deux (2) grandes composantes : le suivi et l'évaluation.

4.1 Le suivi

Le suivi/exécution est le processus de suivi technique de la réalisation physique des actions prévues. Il prend corps dans les 26 académies et comprend l'enregistrement des données d'exécution des actions, la compilation en fonction des différents niveaux, la mise en commun. Ce suivi inclut aussi la comparaison du niveau des indicateurs de processus et d'extrants aux prévisions pour dégager les écarts ainsi que leur explication et la production du rapport de suivi au niveau central et le feedback. Il implique donc tous les acteurs à tous les niveaux.

Le suivi financier est le processus d'accompagnement de l'exécution financière du plan. Il consiste en l'enregistrement depuis la base, la circulation, la compilation selon les niveaux et la centralisation des dépenses effectuées dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues. Le processus permet de déterminer périodiquement le montant total des dépenses effectuées et de les comparer aux prévisions budgétaires de manière à pouvoir connaître les écarts et rechercher les causes. Il implique l'ensemble des services financiers concernés par le financement des opérations aux différents niveaux.

4.2. L'évaluation

Le mécanisme d'évaluation du plan procèdera à une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale afin de déterminer les effets et les impacts du plan sur les écoles bénéficiaires en termes d'amélioration des conditions et du niveau de vie (eau, hygiène, assainissement). Une étude d'impact devra être menée après la fin du plan pour déterminer les changements durables induits des actions entreprises.

4.3. Les types de rapport à faire

Un rapport d'implantation ou de démarrage sera produit. Ce rapport fait état des indicateurs retenus pour chaque catégorie de résultats (individuels, institutionnels et sectoriels), suite à la révision et la priorisation des indicateurs contenus dans le document initial d'approbation du plan stratégique. Il décrit le processus de suivi des indicateurs et les moyens mis en œuvre pour opérer ce suivi (responsabilités, missions de suivi, méthodologie, outils).

Un rapport d'exécution annuel du plan : ce rapport qui concerne l'année (n-1) devra être finalisé au cours du mois de janvier de l'année (n). Il servira de base de discussion lors des sessions périodiques des instances de gestion. Il sera également utile pour la prise de décisions concernant le plan.

C'est sur la base de ces rapports qu'un programme d'activité annuel (issu du Plan d'action) pour l'année subséquente du plan stratégique pourra être établi. Le programme de travail budgétisé périodique va être semestriel, annuel ou pluri annuel. Quelle que soit sa fréquence, le plan de travail doit être élaboré en début de période et contenir les éléments suivants :

- les résultats attendus visés pour l'année, ainsi que les activités qui vont les sous-tendre et les ressources qui seront mises à contribution ;
- les indicateurs de progrès qui seront utilisés pour mesurer les progrès vers les résultats.

Un rapport d'exécution semestriel : ce rapport d'exécution pour le semestre de l'année (n) devra être rédigé selon un canevas plus simplifié que le rapport annuel. Il sera finalisé au cours du mois de juin de l'année en cours.

Le suivi interne du plan sera réalisé tout au long de l'exécution pour un bon avancement des réalisations tandis qu'une revue participative tant au niveau national, régional que communal sera faite.

Le rapport final présentera les caractéristiques suivantes :

- i) le sommaire des résultats et les premiers indices qui permettent de voir si le plan s’achemine vers les résultats prévus ;
- ii) l’état des leçons apprises concernant la pertinence des stratégies mises en œuvre ;
- iii) les perspectives des partenaires pour la continuation du plan stratégique et les collaborations futures, s’il y a lieu.

Le suivi/évaluation du plan stratégique WASH se fera à travers un cadre de résultat cohérent (cadre logique, cadre de mesure de performance et le tableau pluri annuel de travail).

4.4 Cadre de résultat

Les indicateurs objectivement vérifiables sont consignés dans le cadre logique par impact, effets et extrants permettant d’apprécier les progrès.

Un cadre de mesure de performance/rendement permet de mettre en exergue la situation de référence, les cibles à atteindre, les responsabilités.

Le tableau pluri annuel de travail donne les plans de travail budgétisés par an et par source de financement.

Objectifs	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
Objectif Général : Améliorer l'accès à l'Eau potable, l'Hygiène et l'Assainissement dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali disposent du paquet minimum d'eau, hygiène et assainissement (WASH)	Proportion d'écoles de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali disposant du paquet minimum d'eau, hygiène et assainissement	Rapports d'enquêtes Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education Rapports WOOLINKS	Risque : faiblesse des ressources financières et matérielles Stratégie de Mitigation : Accompagnement des PTF
Objectif spécifique 1 : Favoriser l'accès à l'eau potable,	D'ici 2025, 80% des écoles de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement	Proportion d'établissements scolaires disposant de services	Annuaire statistique de la CPS –	Risque : Stress hydrique en milieu scolaire

Objectifs	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025	fondamental et de l'éducation non formelle du Mali sont approvisionnés en eau de boisson	élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré (service élémentaire)	secteur Education Rapports d'enquête Rapports WOOLINKS Rapport DNH	Stratégie de Mitigation : GIRE Engagement des responsables scolaires Engagement des services techniques (Hydraulique) et des collectivités, des communautés
Objectif spécifique 2 : Favoriser l'accès aux infrastructures et équipements d'assainissement dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025	D'ici 2025, 80% des écoles de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali disposent d'infrastructures et d'équipements d'assainissement selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire	Proportion d'établissements scolaires disposant de services élémentaires d'assainissement Pourcentage d'écoles disposant d'installations d'assainissement équipées de toilettes améliorées non mixtes (séparées garçons/filles) utilisables Pourcentage d'écoles disposant d'installations d'assainissement équipées de toilettes améliorées non mixtes (séparées garçons/filles) adaptées aux	Rapports DNACPN Annuaire statistiques CPS/Education Rapports Collectes rapides Rapports autres enquêtes/études	Risque : faible niveau d'assainissement du milieu scolaire Stratégie de mitigation : Equipement des écoles de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali en infrastructures et équipements d'assainissement selon le paquet minimum WASH

Objectifs	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
		<p>personnes en situation de handicap</p> <p>Pourcentage d'écoles respectant le ratio minimum élèves/cabines équipées de toilettes améliorées, utilisables et non mixtes (service élémentaire)</p>		
<p>Objectif spécifique 3 : Promouvoir les activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire sont menées dans 80% des écoles du Mali ; d'ici 2025</p>	<p>D'ici 2025, 70% des écoles de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali ont adopté les bonnes pratiques d'hygiène</p>	<p>Proportion d'établissements scolaires disposant d'un service élémentaire d'hygiène</p> <p>Pourcentage des écoles disposant de DLM avec eau et savon -Pourcentage d'élèves qui se lavent les mains au savon à la sortie des toilettes</p> <p>Pourcentage des latrines</p> <p>Pourcentage d'installations d'assainissement propres</p> <p>Pourcentage d'écoles disposant d'installations</p>	<p>Rapports d'enquêtes</p> <p>Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education</p>	<p>Risque : méconnaissance des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire</p> <p>Stratégie de mitigation : adoption des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire</p>

Objectifs	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
		<p>d'assainissement améliorées accessibles à tout moment</p> <p>Pourcentage de cantines scolaires appliquant les bonnes pratiques d'hygiènes des aliments</p> <p>Points d'eau bien entretenus</p> <p>Pourcentage des vendeuses appliquant les bonnes pratiques d'hygiènes en milieu scolaire</p> <p>Ratio élèves /robinet DLM – tippy Tap – bassine</p>		
<p>Objectif spécifique 4 : Promouvoir la gestion hygiénique des menstrues dans 100% des écoles du Mali</p>	<p>D'ici 2025, les filles dans au moins 70% des écoles gèrent en toutes sécurités leur menstrues</p>	<p>Pourcentage d'élèves des filles qui se lavent les mains aux moments critiques et utilisent les mesures de protection en matière de GHM</p> <p>Nombre de modules élaborés et disséminés</p> <p>Nombre d'acteurs en gestion des</p>	<p>Rapports d'enquêtes</p> <p>Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education</p>	<p>Risque : abandon scolaire des filles du fait des problèmes de menstrues</p> <p>Stratégie de mitigation : gestion en toute sécurité des menstrues des filles en milieu scolaire</p>

Objectifs	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
		menstrues formés Disponibilité de kits GHM dans les écoles Nombre de journées internationales de GHM célébrées Nombre de diffusions des supports sur la GHM élaborés		
Objectif spécifique 5 : Assurer la coordination, le suivi, la supervision et l'évaluation du plan	D'ici 2025, la coordination et le suivi du plan stratégique WASH sont assurés à tous les niveaux.	Pourcentage d'établissements scolaires répondant au paquet minimum WASH Existence d'un mécanisme de coordination et de suivi fonctionnel Nombre de revue annuelle du plan stratégique réalisé	Rapports d'enquêtes Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education	Risque : insuffisance de coordination, de suivi, de supervision et d'évaluation du plan Stratégie de mitigation : appui institutionnel, matériel et logistique à la DNEF

4.5 Cadre logique

Le cadre logique permet le suivi des activités planifiées, il indique les indicateurs d'activités et de résultats. Ces indicateurs seront renseignés par le système de suivi du Ministère de l'Education et seront systématiquement intégrés dans l'annuaire statistique. Les indicateurs objectivement vérifiables sont consignés dans le cadre logique par impacts effets et extrants permettant d'apprécier les progrès. (en annexe 2)

4.6 Plan de travail pluri annuel

Voir annexe 3.

Chapitre V : Financement

Ce chapitre va traiter la mobilisation des ressources financières, le développement de partenariat et le budget du plan stratégique (activités, coûts et années).

5.1 Mobilisation des ressources financières

Pour la mise en œuvre des activités prévues dans le plan, l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers, les Collectivités Territoriales, les Organisations de la Société Civile et le Secteur Privé seront activement impliqués.

Pour ce faire, les approches suivantes seront adoptées :

- la large dissémination du plan auprès des différents acteurs ;
- le plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers, les Collectivités, les Partenaires Privés et les Organisations de la Société Civile ;

5.2 Développement du partenariat

Dans le cadre du développement du partenariat en matière de WASH dans les écoles, l'accent sera mis sur :

- la dynamisation du comité de pilotage ;
- la dynamisation du comité technique (Services Techniques, Collectivités, Partenaires Techniques et Financiers, les ONG...) à tous les niveaux ;
- le cadre d'échanges entre les écoles et le secteur privé intervenant en tant que pourvoyeur des infrastructures, des équipements, des produits et services ;
- le transfert de certaines activités WASH ayant un avantage coût/efficacité au secteur privé local ;
- le renforcement de la recherche action en matière de WASH avec l'implication des institutions de recherche et les universités.

5.3. Budget

Tableau 1 : Activités / Année / Coût

Activités	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Coût
Extrant 1	4 840 700 000	12 401 750 000	12 401 750 000	12 101 750 000	7 159 800 000	48 905 750 000
Réaliser des points d'eau en Système Hydraulique Villageoise Amélioré (SHVA) dans 1000 écoles y compris les camps de déplacés	3 500 000 000	8 750 000 000	8 750 000 000	8 750 000 000	5 250 000 000	35 000 000 000
Réhabiliter les points d'eau en en Système Hydraulique Villageoise Amélioré (SHVA) dans 1000 écoles	900 000 000	2 250 000 000	2 250 000 000	2 250 000 000	1 350 000 000	9 000 000 000
Réaliser 200 forages productifs dans les écoles y compris les camps de déplacés	160 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000	240 000 000	1 600 000 000
Réhabiliter 500 forages PMH dans les écoles	125 000 000	312 500 000	312 500 000	312 500 000	187 500 000	1 250 000 000
Doter 3000 écoles en produits de désinfection de l'eau	0	300 000 000	300 000 000	0	0	600 000 000
Doter 3000 écoles en deux comparateurs de chlore chacun	4 500 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	6 750 000	45 000 000
Former 6000 enseignants et élèves en surveillance et contrôle de qualité de l'eau	135 000 000	337 500 000	337 500 000	337 500 000	101 250 000	1 248 750 000
Mettre en place dans les 2700 écoles un système d'entretien et de suivi du dispositif de gestion de l'eau	16 200 000	40 500 000	40 500 000	40 500 000	24 300 000	162 000 000
<i>TOTAL</i>	<i>1 484 500 000</i>	<i>2 108 350 000</i>	<i>2 108 350 000</i>	<i>1 919 100 000</i>	<i>1 133 600 000</i>	
Extrant 2	1 484 500 000	2 108 350 000	2 108 350 000	1 919 100 000	1 133 600 000	8 753 900 000
Construire 5400 blocs de latrines de 3 cabines dans 2700 écoles	1 458 000 000	1 822 500 000	1 822 500 000	1 822 500 000	1 093 500 000	8 019 000 000
Réhabiliter 500 blocs de latrines géographiquement séparées dans 250 écoles	17 500 000	44 100 000	44 100 000	44 100 000	26 600 000	176 400 000
Doter les écoles en 3000 dispositifs de lavage de mains fixes dans les cours	9 000 000	22 500 000	22 500 000	22 500 000	13 500 000	90 000 000
Doter 3000 écoles en kits d'assainissement (poubelles, brouettes, balais...)	0	187 500 000	187 500 000	0	0	375 000 000
Mettre en place /redynamiser les clubs d'hygiène/GDE dans les écoles	0	30 000 000	30 000 000	30 000 000	0	90 000 000

Activités	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Coût
Elaborer un cadre de partenariat à travers les mairies pour l'évacuation des déchets	0	1 750 000	1 750 000	0	0	3 500 000
<i>TOTAL</i>	<i>1 335 400 000</i>	<i>2 438 000 000</i>	<i>1 146 000 000</i>	<i>808 500 000</i>	<i>485 100 000</i>	
Extrant 3	1 335 400 000	2 388 000 000	1 146 000 000	808 500 000	485 100 000	6 163 000 000
Elaborer un plan de communication pour la promotion l'Hygiène dans les écoles	0	35 000 000	0	0	0	35 000 000
Disséminer le plan de communication pour la promotion l'Hygiène et t dans les écoles	0	35 000 000	0	0	0	35 000 000
Elaborer d'outils pédagogiques (modules et guide) de formation des acteurs impliqués dans la promotion, l'Hygiène dans les écoles.	0	50 000 000	0	0	0	50 000 000
Disséminer les modules de formation des acteurs impliqués dans la promotion de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les écoles	0	110 000 000	0	0	0	110 000 000
Former 5000 acteurs impliqués dans la gestion de la promotion de l'Hygiène en milieu scolaire/ modules de formations	0	337 500 000	337 500 000	0	0	675 000 000
Doter 3000 écoles en supports CCC sur la promotion l'Hygiène en milieu scolaire	21 000 000	52 500 000	52 500 000	52 500 000	31 500 000	210 000 000
Organiser des séances de sensibilisation quotidiennes sur les bonnes pratiques d'hygiène à l'endroit des élèves	302 400 000	756 000 000	756 000 000	756 000 000	453 600 000	3 024 000 000
Organiser 20 sessions de formation dans les Académies d'enseignement sur l'hygiène en milieu scolaire	400 000 000	400 000 000	0	0	0	800 000 000
Organiser 204 sessions de formation des enseignants et autres acteurs dans les CAP sur l'hygiène en milieu scolaire	612 000 000	612 000 000	0	0	0	1 224 000 000
<i>TOTAL</i>	<i>2 808 400 000</i>	<i>2 627 400 000</i>	<i>3 000 000</i>	<i>3 000 000</i>	<i>3 000 000</i>	
Extrant 4	2 808 400 000	2 627 400 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	5 444 800 000

Activités	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Coût
Disséminer les modules de formation en GHM	160 000 000	0	0	0	0	160 000 000
Former 300 acteurs en gestion des menstrues	24 000 000	0	0	0	0	24 000 000
Doter 80% des écoles en kits GHM	2 624 400 000	2 624 400 000	0	0	0	5 248 800 000
Célébrer la journée internationale de GHM	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	12 000 000
<i>TOTAL</i>	<i>1 252 700 000</i>	<i>1 129 825 000</i>	<i>643 025 000</i>	<i>543 025 000</i>	<i>643 025 000</i>	
Extrant 5	1 252 700 000	1 129 825 000	643 025 000	543 025 000	643 025 000	4 211 600 000
Mettre en place des comités de pilotage et techniques aux niveaux national, régional, local et communal	2 000 000	0	0	0	0	2 000 000
Tenir une réunion annuelle du comité de pilotage et technique au niveau national	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau régional	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	200 000 000
Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau local	19 600 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	98 000 000
Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau communal	70 300 000	70 300 000	70 300 000	70 300 000	70 300 000	351 500 000
Formation des CGS en WASH (338 sessions)	371 800 000	371 800 000	0	0	0	743 600 000
Doter les structures de l'Education (la DNEF, la CPS) et le REHA Mali en véhicules de supervision	60 000 000	0	0	0	0	60 000 000
Doter les Académies d'enseignement en 20 véhicules de supervision	400 000 000	0	0	0	0	400 000 000
Doter les CAP en 100 motos de supervision	0	215 000 000	0	0	0	215 000 000
Doter la DNEF en dix (10) kits informatiques	17 000 000	0	0	0	0	17 000 000
Doter les Académies d'enseignement en 20 kits informatiques	34 000 000	0	0	0	0	34 000 000
Doter les CAP en 100 kits informatiques	170 000 000	0	0	0	0	170 000 000
Elaborer un plan de suivi évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique EHA dans les écoles	500 000	0	0	0	0	500 000
Organiser un atelier d'élaboration des outils de collecte	2 500 000	0	0	0	0	2 500 000

Activités	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Coût
Disséminer les outils de collecte des données pour l'EHA dans les écoles	30 000 000	0	0	0	0	30 000 000
Réaliser 2 supervisions conjointes annuelles du niveau national	0	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	24 000 000
Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau régional	0	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	240 000 000
Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau local	0	73 500 000	73 500 000	73 500 000	73 500 000	294 000 000
Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau communal	0	263 625 000	263 625 000	263 625 000	263 625 000	1 054 500 000
Actualiser l'étude d'évaluation initiale des besoins en eau, hygiène et assainissement dans les écoles	25 000 000	0	0	0	0	25 000 000
Réalisation de 2 enquêtes nationales de base sur le profil WASH dans les écoles du premier et du deuxième cycle du fondamental	0	0	80 000 000	0	80 000 000	160 000 000
Réaliser une évaluation à mi-parcours du plan	0	0	20 000 000	0	0	20 000 000
Réaliser une évaluation finale du plan	0	0	0	0	20 000 000	20 000 000
Total général	11 721 700 000	20 655 325 000	16 302 125 000	15 375 375 000	9 424 525 000	73 479 050 000
Total général	11 721 700 000	20 655 325 000	16 302 125 000	15 375 375 000	9 424 550 500	
<i>Etat (35%)</i>	<i>3 516 510 000</i>	<i>6 196 597 500</i>	<i>4 890 637 500</i>	<i>4 612 612 500</i>	<i>2 827 365 150</i>	<i>25 717 667 500</i>
<i>Collectivités (5%)</i>	<i>1 172 170 000</i>	<i>2 065 532 500</i>	<i>1 630 212 500</i>	<i>1 537 537 500</i>	<i>942 455 050</i>	<i>3 673 952 500</i>
<i>Partenaires (60%)</i>	<i>7 033 020 000</i>	<i>12 393 195 000</i>	<i>9 781 275 000</i>	<i>9 225 225 000</i>	<i>5 654 730 300</i>	<i>44 087 430 000</i>

Chapitre VI : Mesures d'accompagnement

La mise en œuvre du plan nécessite un accompagnement de la DNEF et des différents acteurs à travers des actions de renforcement des capacités et de plaidoyer.

Le système statistique national (SSN) doit appuyer les CPS du secteur Education et des secteurs de l'eau de l'assainissement, et de la Santé, développement social et promotion de la femme dans les différentes enquêtes de collectes d'informations statistiques sur le WASH à l'école.

Des modules de formations pourraient être envisagés entre autres :

- module 1 : Technique de passation de marché ;
- module 2 : Technique de mobilisation et de gestion financière ;
- module 3 : Technique de suivi évaluation des projet/programme ;
- module 4 : Technique de communication et de négociation de financement.

En vue de boucler l'important financement des activités du WASH à l'école et compte tenu des moyens de l'Etat, il faut organiser une table ronde à l'endroit de tous les acteurs intervenant au niveau du WASH à l'école pour mettre en synergie les interventions et offrir un meilleur cadre de vie à l'espace scolaire.

Il faut renforcer le secrétariat du WASH assuré par la DNEF par un appui institutionnel (**nécessité d'élaborer un plan opérationnel ou un guide de mise en œuvre de la stratégie**) ou de façon radicale la mise en place d'une cellule légère pour la mise en œuvre du plan stratégique sous l'égide de la DNEF.

Il faut diligenter l'élaboration du document « Paquet minimum eau, hygiène et assainissement (WASH) en milieu scolaire ».

Un financement des organes de coordination aux niveaux régional, local et communal doit être prévu pour éviter les erreurs du passé.

Il faut tenir compte de la décentralisation (capitalisation des bonnes pratiques).

Une enquête biennale ou triennale doit être envisagée pour déterminer le profil WASH des écoles au niveau national, régional et local. Il s'agit des enquêtes de type « enquête nationale de base dans les écoles du premier cycle » réalisée en 2017.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les documents de référence

- la Loi 99-046 du 28 Décembre 1999, portant Loi d'Orientation sur l'Education ;
- la Politique Nationale d'Assainissement ;
- la Politique Nationale de l'Alimentation Scolaire ;
- la Politique Nationale de l'Eau ;
- le Code de l'Eau ;
- la Stratégie de Développement d'Alimentation en Eau Potable ;
- la Politique de la Santé Scolaire ;
- le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable et les Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- le PRODEC II ;
- les textes relatifs aux transferts des compétences et des ressources au niveau du secteur WASH (éducation, eau, hygiène et assainissement) ;
- le décret n° 2014 0572 PRM du 22 juillet 2014 fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités territoriales dans le domaine de l'assainissement et de la lutte contre les pollutions et nuisances ;
- les textes relatifs à la création et au fonctionnement des CGS (Arrêté n° 2011 3370 /MEALN-SG du 16 août 2011 portant création, organisation et les modalités de fonctionnement du Comité de gestion scolaire.

ANNEXE 2 : Tableau 1 : Cadre logique

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
OG : Améliorer l'accès à l'Eau potable, l'Hygiène et l'Assainissement dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali disposent du paquet minimum d'eau, hygiène et assainissement (WASH)	Proportion d'écoles de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali disposant du paquet minimum d'eau, hygiène et assainissement	Rapports d'enquêtes Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education Rapports WOOLINKS	Risque : faiblesse des ressources financières et matérielles Stratégie de Mitigation : Accompagnement des PTF
OS 1 : Favoriser l'accès à l'eau potable, dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025	D'ici 2025, 80% des écoles de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali sont approvisionnés en eau de boisson	Proportion d'établissements scolaires disposant de services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré (service élémentaire)	Annuaire statistique de la CPS – secteur Education Rapports d'enquête Rapports WOOLINKS Rapport DNH	Risque : Stress hydrique en milieu scolaire Stratégie de Mitigation : GIRE Engagement des responsables scolaires Engagement des services techniques (Hydraulique) et des collectivités, des communautés
OS2 : Favoriser l'accès aux infrastructures et équipements d'assainissement dans 80% des	D'ici 2025, 80% des écoles de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle	Proportion d'établissements scolaires disposant de services élémentaires d'assainissement	Rapports DNACPN Annuaire statistique	Risque : faible niveau d'assainissement du milieu scolaire Stratégie de mitigation : Equipement des écoles de l'éducation

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
écoles du Mali d'ici 2025	du Mali disposent d'infrastructures et d'équipements d'assainissement selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire	<p>Pourcentage d'écoles disposant d'installations d'assainissement équipées de toilettes améliorées non mixtes (séparées garçons/filles) utilisables</p> <p>Pourcentage d'écoles disposant d'installations d'assainissement équipées de toilettes améliorées non mixtes (séparées garçons/filles) adaptées aux personnes en situation de handicap</p> <p>Pourcentage d'écoles respectant le ratio minimum élèves/cabines équipées de toilettes améliorées, utilisables et non mixtes (service élémentaire)</p>	<p>es CPS/Education Rapports Collectes rapides Rapports autres enquêtes/ études</p>	<p>préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali en infrastructures et équipements d'assainissement selon le paquet minimum WASH</p>
OS 3 : Promouvoir les activités de promotion des bonnes pratiques	D'ici 2025, 70% des écoles de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement	Proportion d'établissements scolaires disposant d'un service	Rapports d'enquêtes Annuaire	Risque : méconnaissance des bonnes pratiques

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
d'hygiène en milieu scolaire sont menées dans 80% des écoles du Mali ; d'ici 2025	fondamental et de l'éducation non formelle du Mali ont adopté les bonnes pratiques d'hygiène	<p>élémentaire d'hygiène</p> <p>Pourcentage des écoles disposant de DLM avec eau et savon -</p> <p>Pourcentage d'élèves qui se lavent les mains au savon à la sortie des toilettes</p> <p>Pourcentage des latrines</p> <p>Pourcentage d'installations d'assainissement propres</p> <p>Pourcentage d'écoles disposant d'installations d'assainissement améliorées accessibles à tout moment</p> <p>Pourcentage de cantines scolaires appliquant les bonnes pratiques d'hygiène des aliments</p> <p>Points d'eau bien entretenus</p> <p>Pourcentage des vendeuses appliquant les</p>	statistique de la CPS – Secteur Education	<p>d'hygiène en milieu scolaire</p> <p>Stratégie de mitigation : adoption des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire</p>

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
		bonnes pratiques d'hygiènes en milieu scolaire Ratio élèves /robinet DLM – tippyTap – bassine		
OS 4 : Promouvoir la gestion hygiénique des menstrues dans 100% des écoles du Mali	D'ici 2025, les filles dans au moins 70% des écoles gèrent en toutes sécurités leur menstrues	Pourcentage d'élèves des filles qui se lavent les mains aux moments critiques et utilisent les mesures de protection en matière de GHM Nombre de modules élaborés et disséminés Nombre d'acteurs en gestion des menstrues formés Disponibilité de kits GHM dans les écoles Nombre de journées internationales de GHM célébrées Nombre de diffusions des supports sur la GHM élaborés	Rapports d'enquêtes Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education	Risque : abandon scolaire des filles du fait des problèmes de menstrues Stratégie de mitigation : gestion en toute sécurité des menstrues des filles en milieu scolaire
OS5 : Assurer la coordination, le suivi, la	D'ici 2025, la coordination et le suivi du plan stratégique	Pourcentage d'établissements scolaires répondant	Rapports d'enquêtes	Risque : insuffisance de coordination, de suivi,

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
supervision et l'évaluation du plan	WASH sont assurés à tous les niveaux.	au paquet minimum WASH Existence d'un mécanisme de coordination et de suivi fonctionnel Nombre de revue annuelle du plan stratégique réalisé	Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education	de supervision et d'évaluation du plan Stratégie de mitigation : appui institutionnel, matériel et logistique à la DNEF
Effet 1 : l'accès à l'eau potable, dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025 est favorisé				
Extrant 1 : 2700 écoles disposent des points d'eau améliorés et en permanence				
Réaliser des points d'eau en Système Hydraulique Villageoise Amélioré (SHVA) dans 1000 écoles y compris les camps de déplacés	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali sont approvisionnés en eau potable selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire	Pourcentage des écoles utilisant de l'eau non améliorée	Fiche de suivi de la qualité de l'eau	Risque : Faible portage de WASH par les services de l'hydraulique Stratégie de Mitigation : Engagement des responsables Scolaires et des services de l'hydraulique, Risque : Faible portage de WASH par les services de l'hydraulique
Mettre en place dans les 2700 écoles un système d'entretien et de suivi du dispositif de gestion de l'eau	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali sont approvisionnés en eau potable selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire	Pourcentage de traitement de l'eau	Annuaire statistique CPS – Education Rapports DNH	Risque faiblesse des ressources financières et matérielles Stratégie de Mitigation : Accompagnement des PTF

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
Réhabiliter les points d'eau en en Système Hydraulique Villageoise Amélioré (SHVA) dans 1000 écoles	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali sont approvisionnés en eau potable selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire		Rapports enquêtes rapides Autres rapports d'enquêtes	Risque : Stress hydrique en milieu scolaire Stratégie de Mitigation : GIRE Engagement des responsables scolaires Engagement des services techniques (Hydraulique) et des collectivités, des communautés
Réaliser 200 forages productifs dans les écoles y compris les camps de déplacés	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali sont approvisionnés en eau potable selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire		Rapports d'enquêtes Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education	Risque : Stress hydrique en milieu scolaire Stratégie de Mitigation : GIRE Engagement des responsables scolaires Engagement des services techniques (Hydraulique) et des collectivités, des communautés
Réhabiliter 500 forages dans les écoles	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali sont approvisionnés en eau potable selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire		Rapports d'enquêtes Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education	Risque : Stress hydrique en milieu scolaire Stratégie de Mitigation : GIRE Engagement des responsables scolaires Engagement des services techniques (Hydraulique) et des collectivités, des communautés

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
Effet 2 : l'accès aux infrastructures et équipements d'assainissement dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025 est favorisé				
Extrant 2 : 2700 écoles disposent des dispositifs de gestion des déchets y compris dans les camps de déplacés				
Doter les écoles en kits d'assainissement (poubelles, brouettes, balais...)	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali disposent des infrastructures et des équipements d'assainissement selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire	Pourcentage des écoles disposant de DLM	Rapports d'enquêtes Annuaire statistique de la CPS – Secteur Education	Risque : Faible portage de WASH par les services de la DNACPN Stratégie de Mitigation : Engagement des responsables Scolaires et des services d'assainissement et d'hygiène
Mettre en place /redynamiser les clubs d'hygiène/GDE dans les écoles	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali disposent des infrastructures et des équipements d'assainissement selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire	Nombre de clubs d'hygiène/GDE dynamisés	Rapports d'activités annuels du plan	Risque faiblesse des ressources financières Stratégie de Mitigation : Accompagnement des PTF
Elaborer un cadre de partenariat à travers les mairies pour l'évacuation des déchets	D'ici 2025, 80% des écoles du Mali disposent des infrastructures et des équipements d'assainissement selon le paquet minimum WASH en milieu scolaire	Pourcentage d'existence d'une gestion des ordures	Rapports d'activités annuels du plan	Risque : faible collaboration avec les collectivités territoriales Stratégie de mitigation : mise en place des infrastructures et des équipements d'assainissement
Extrant 3 : les bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire d'ici 2025 sont promues dans 80% des écoles du Mali				
Elaborer un plan de communication pour la promotion de l'Eau, l'Hygiène	D'ici 2025, les activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire sont	Disponibilité d'un plan de communication pour la promotion	Rapports d'activité	Risque : Faible portage de WASH par le

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
et l'Assainissement dans les écoles	menées dans 80% des écoles du Mali	de l'EHA dans les écoles	s annuels du plan	ministère en charge de l'éducation Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte
Disséminer le plan de communication pour la promotion de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les écoles	D'ici 2025, les activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire sont menées dans 80% des écoles du Mali	Nombre des rapports de synthèse des missions de dissémination	Rapports d'activités annuels du plan	Risque faiblesse des ressources financières et matérielles
Elaborer des modules de formation des acteurs impliqués dans sur la promotion de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les écoles.	D'ici 2025, les activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire sont menées dans 80% des écoles du Mali	Disponibilité d'un module de formation sur la promotion de l'accès à EHA dans les écoles	Rapports d'activités annuels du plan	Stratégie de Mitigation : Accompagnement des PTF
Disséminer les modules de formation des acteurs impliqués dans la gestion de la promotion de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les écoles	D'ici 2025, les activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire sont menées dans 80% des écoles du Mali	Nombre de modules de formation	Rapports d'activités annuels du plan	Risque : insuffisance de dissémination du plan stratégique WASH Stratégie de Mitigation : Large diffusion du plan
Former 5000 acteurs impliqués dans la gestion de la promotion de l'Hygiène en milieu scolaire	D'ici 2025, les activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire sont menées dans 80% des écoles du Mali	Pourcentage des types d'action ou activités EHAWASH réalisées par le CGS	Rapports d'activités annuels du plan	Risque : faible niveau des ressources humaines du secteur WASH Stratégie de Mitigation : renforcement de capacités des acteurs

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
		<p>Nombre de projets d'écoles et plans d'actions élaborés</p> <p>Pourcentage de GS fonctionnels</p> <p>Pourcentage de clubs d'hygiène fonctionnels</p> <p>Pourcentage d'AME fonctionnelles</p>		
<p>Doter 3000 écoles en supports CCC/IEC sur la promotion l'Hygiène en milieu scolaire</p> <p>Organiser des séances de sensibilisation quotidiennes sur les bonnes pratiques d'hygiène à l'endroit des élèves</p>	<p>D'ici 2025, les activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire sont menées dans 80% des écoles du Mali</p>	<p>Disponibilité de supports CCCIEC sur la promotion de l'accès à EHA dans les écoles</p> <p>Existence d'un CGS fonctionnel</p> <p>Nombre de séances de sensibilisation organisées</p> <p>Pourcentage de prise en compte du WASH par le CGS</p> <p>Pourcentage de prise en compte du WASH par le CGS par rapport aux écoles enquêtées</p>	<p>Rapports d'activités annuels du plan</p>	<p>Risque : insuffisance de dissémination du plan stratégique WASH</p> <p>Stratégie de Mitigation : Large diffusion du plan</p>
Extrant 4 : la gestion hygiénique des menstrues est promue dans 80% des écoles du Mali				
<p>Elaborer et disséminer les</p>	<p>D'ici 2025, la gestion hygiénique des menstrues des filles est</p>	<p>Nombre de modules élaborés et disséminés</p>	<p>Rapports d'activité</p>	<p>Risque : Faible portage de WASH par le ministère en charge de</p>

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
modules de formation en GHM	promue dans 80au moins 100% des écoles du Mali		s annuels du plan	l'éducation et des organisations féminines Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte à tous les niveaux pour le maintien des filles à l'école
Former 300 acteurs en gestion des menstrues	D'ici 2025, la gestion hygiénique des menstrues des filles est promue dans 80au moins 100% des écoles du Mali	Nombre d'acteurs en gestion des menstrues formés	Rapports d'activités annuels du plan	Risque faiblesse des ressources financières et matérielles Stratégie de Mitigation : Accompagnement des PTF
Doter 80% des écoles en kits GHM	D'ici 2025, la gestion hygiénique des menstrues des filles est promue dans 80au moins 100% des écoles du Mali	Disponibilité de kits GHM dans les écoles Nombre de kits de la GHM distribués dans les écoles	Rapports d'activités annuels du plan	Risque : quantité insuffisante en kits GHM Stratégie de Mitigation : disponibilité en tout lieu et en tout temps des kits GHM
Célébrer la journée internationale de GHM	D'ici 2025, la gestion hygiénique des menstrues des filles est promue dans 80au moins 100% des écoles du Mali	Nombre de journées internationales de GHM célébrées	Rapports d'activités annuels du plan	Risque : célébration folklorique de la journée Stratégie de Mitigation : initiation d'actions fortes de célébration de la journée
Elaborer et diffuser des supports de communication sur la GHM	D'ici 2025, la gestion hygiénique des menstrues des filles est promue dans 80au moins 100% des écoles du Mali	Nombre de diffusions des supports de communication sur la GHM élaborés et validés	Rapports d'activités annuels du plan	Risque : insuffisance de dissémination du plan stratégique WASH Stratégie de Mitigation : Large diffusion du plan

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
Extrant 5 : la coordination, le suivi et l'évaluation du plan est assuré				
Mettre en place des comités de pilotage et techniques aux niveaux national, régional, local et communal	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de comité de pilotage et techniques mis en place	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>
Tenir une réunion annuelle du comité de pilotage et technique au niveau national	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de réunions du comité de pilotage au niveau national tenu	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>
Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau régional	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de réunions du comité de pilotage au niveau régional tenu	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau local	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de réunions de comité de pilotage au niveau local tenu	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau communal	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de réunions de comité de pilotage au niveau communal tenu	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Appuyer le fonctionnement du comité de pilotage national	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de comité de pilotage national fonctionnel	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Appuyer le fonctionnement du	D'ici 2025 la coordination, le suivi et	Nombre de comités de pilotage	Rapports d'activités	Risque : Faible mise en œuvre du plan

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
comité de pilotage régional	l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	régional fonctionnel	s annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Appuyer le fonctionnement du comité de pilotage local	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de comité de pilotage local fonctionnel	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Appuyer le fonctionnement du comité de pilotage communal	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de comité de pilotage communal fonctionnel	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Formation des CGS	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont		Rapports d'activités annuels,	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
	assurés à tous les niveaux		rappports d'évaluation, Rappports d'enquête	Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Doter la DNEF en deux véhicules de supervision	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de véhicules de supervision reçu	Rappports d'activités annuels, rappports d'évaluation, Rappports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Doter les Académies d'enseignement en 20 véhicules de supervision	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de véhicules de supervision reçu	Rappports d'activités annuels, rappports d'évaluation, Rappports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Doter les CAP en 100 motos de supervision	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de motos de supervision reçu	Rappports d'activités annuels, rappports	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte,

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
			d'évaluation, Rapports d'enquête	appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Doter la DNEF en dix (10) kits informatiques	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de Kits informatiques reçu	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Doter les Académies d'enseignement en 20 kits informatiques	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre d'AE doté en Kit informatique	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Doter les CAP en 100 kits informatiques	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de CAP doté en Kit informatique	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
			Rapports d'enquête	logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Elaborer un plan de suivi évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique de l'accès à EHA dans les écoles	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Disponibilité d'un plan de suivi évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique de l'accès à EHA dans les écoles	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Disséminer les outils de collecte des données poursuivies évaluation de l'accès à l'EHA dans les écoles	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre d'écoles disposant de l'outil de suivi évaluation de l'accès à l'EHA	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF
Réaliser 2 supervisions conjointes annuelles du niveau national	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	% de supervisions réalisées au niveau national	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025 Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
				Accompagnement des PTF
Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau régional	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	% de supervisions réalisées au niveau régional	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>
Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau local	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	% de supervisions réalisées au niveau local	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>
Réaliser un monitoring national annuel	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	% de monitoring réalisé au niveau national	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
Réaliser deux monitorages régionaux annuels	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	% de monitoring réalisé au niveau régional	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>
Organiser 20 sessions de formation dans les Académies d'enseignement sur l'hygiène en milieu scolaire	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de sessions de formation réalisées sur le l'hygiène e milieu scolaire	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>
Organiser 100 sessions de formation dans les CAP sur l'hygiène en milieu scolaire	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre de sessions de formation réalisées sur le l'hygiène e milieu scolaire	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>

Description du PS_EHA	Résultats à long terme (impact)	Indicateurs de rendements	Source de vérification	Hypothèses/risques Stratégies et mesures de mitigation de risques
Réaliser une évaluation initiale des besoins en eau, hygiène et assainissement dans les écoles	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre d'évaluation initiale réalisée	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>
Réaliser une évaluation à mi-parcours du plan	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre d'évaluation à mi-parcours réalisée	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>
Réaliser une évaluation finale du plan	D'ici 2025 la coordination, le suivi et l'évaluation du plan sont assurés à tous les niveaux	Nombre d'évaluation finale réalisée	Rapports d'activités annuels, rapports d'évaluation, Rapports d'enquête	<p>Risque : Faible mise en œuvre du plan stratégique WASH 2018-2025</p> <p>Stratégie de Mitigation : Volonté politique forte, appui institutionnel (financier, matériel et logistique) à la DNEF et Accompagnement des PTF</p>

ANNEXE 3 : Tableau 2 : Plan de travail pluriannuel

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
Impact : D'ici 2025, 80% des écoles du Mali de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental et de l'éducation non formelle du Mali disposent du paquet minimum d'eau, hygiène et assainissement (WASH)										
Effet 1 : l'accès à l'eau potable, dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025 est favorisé										
Extrant 1 : 2700	Activité 1.1.1 : Réaliser des points d'eau en Système Hydraulique Villageoise Amélioré (SHVA) dans 1000 écoles y compris les camps de déplacés	3 500 000 000	8 750 000 000	8 750 000 000	8 750 000 000	5 250 000 000	DNEF	Etat	24 347 826	14 000 000 000
								UNICE F	3 043 478	1 750 000 000
								Autres	33 478 261	19 250 000 000
								Total	60 869 565	35 000 000 000
	Activité 1.1.2 : Réhabiliter les points d'eau en en Système Hydraulique Villageoise Amélioré (SHVA) dans 1000 écoles	900 000 000	2 250 000 000	2 250 000 000	2 250 000 000	1 350 000 000	DNEF	Etat	6 260 870	3 600 000 000
								UNICE F	782 609	450 000 000
								Autres	8 608 696	4 950 000 000
								Total	15 652 174	9 000 000 000
	Activité 1.1.3 : Réaliser 200 forages productifs dans les écoles y compris les camps de déplacés	160 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000	240 000 000	DNEF	Etat	1 113 043	640 000 000
								UNICE F	139 130	80 000 000
								Autres	1 530 435	880 000 000
								Total	2 782 609	1 600 000 000
	Activité 1.1.4 : Réhabiliter 500 forages PMH dans les écoles	125 000 000	312 500 000	312 500 000	312 500 000	187 500 000	DNEF	Etat	869 565	500 000 000
								UNICE F	108 696	62 500 000
								Autres	1 195 652	687 500 000
								Total	2 173 913	1 250 000 000
	Activité 1.1.5 : Doter 3000 écoles en produits de désinfection de l'eau	0	300 000 000	300 000 000	0	0	DNEF	Etat	417 391	240 000 000
								UNICE F	52 174	30 000 000
								Autres	573 913	330 000 000
								Total	1 043 478	600 000 000
	Activité 1.1.6 : Doter 3000 écoles en deux comparateurs de chlore chacun	4 500 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	6 750 000	DNEF	Etat	31 304	18 000 000
								UNICE F	3 913	2 250 000
								Autres	43 043	24 750 000
								Total	78 261	45 000 000
	Activité 1.1.7 : Former 6000 enseignants et élèves en surveillance et contrôle de qualité de l'eau	135 000 000	337 500 000	337 500 000	337 500 000	101 250 000	DNEF	Etat	868 696	499 500 000
								UNICE F	108 587	62 437 500

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu			
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)	
								Autres	1 194 457	686 812 500	
								Total	2 171 739	1 248 750 000	
	Activité 1.1.8 : Mettre en place dans les 2700 écoles un système d'entretien et de suivi du dispositif de gestion de l'eau	16 200 000	40 500 000	40 500 000	40 500 000	24 300 000	DNEF	Etat	112 696	64 800 000	
								UNICEF	14 087	8 100 000	
									Autres	154 957	89 100 000
									Total	281 739	162 000 000
	<i>Total partiel pour l'extrait 1</i>							Etat	34 021 391	19 562 300 000	
								UNICEF	4 252 674	2 445 287 500	
									Autres	46 779 413	26 898 162 500
									Total	85 053 478	48 905 750 000
Effet 2 : l'accès aux infrastructures et équipements d'assainissement dans 80% des écoles du Mali d'ici 2025 est favorisé											
Extrait 2 : 2700 écoles disposent des dispositifs de gestion des déchets y compris dans les camps de déplacés	Activité 2.2.1 : Construire 5400 blocs de latrines de 3 cabines dans 2700 écoles	1 458 000 000	1 822 500 000	1 822 500 000	1 822 500 000	1 093 500 000	DNEF	Etat	5 578 435	3 207 600 000	
								UNICEF	697 304	400 950 000	
								Autres	7 670 348	4 410 450 000	
								Total	13 946 087	8 019 000 000	
	Activité 2.2.2 : Réhabiliter 500 blocs de latrines géographiquement séparées dans 250 écoles	17 500 000	44 100 000	44 100 000	44 100 000	26 600 000	DNEF	Etat	122 713	70 560 000	
								UNICEF	15 339	8 820 000	
								Autres	168 730	97 020 000	
								Total	306 783	176 400 000	
	Activité 2.2.3 : Doter les écoles en 3000 dispositifs de lavage de mains fixes dans les cours	9 000 000	22 500 000	22 500 000	22 500 000	13 500 000	DNEF	Etat	62 609	36 000 000	
								UNICEF	7 826	4 500 000	
								Autres	86 087	49 500 000	
								Total	156 522	90 000 000	

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
	Activité 2.2.4 : Doter 3000 écoles en kits d'assainissement (poubelles, brouettes, balais...)	-	187 500 000	187 500 000	-	-	DNEF	Etat	260 870	150 000 000
								UNICEF	32 609	18 750 000
								Autres	358 696	206 250 000
								Total	652 174	375 000 000
	Activité 2.2.5 : Mettre en place /redynamiser les clubs d'hygiène/GDE dans les écoles	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000	-	DNEF	Etat	62 609	36 000 000
								UNICEF	7 826	4 500 000
								Autres	86 087	49 500 000
								Total	156 522	90 000 000
	Activité 2.2.6 : Elaborer un cadre de partenariat à travers les mairies pour l'évacuation des déchets	-	1 750 000	1 750 000	-	-	DNEF	Etat	2 435	1 400 000
								UNICEF	304	175 000
								Autres	3 348	1 925 000
								Total	6 087	3 500 000
	Total partiel pour l'extrait 2							Etat	6 089 670	3 501 560 000
								UNICEF	761 209	437 695 000
								Autres	8 373 296	4 814 645 000
								Total	15 224 174	8 753 900 000
Extrait 3 : les bonnes pratiques d'hygiènes en milieu scolaire d'ici 2025 sont promues dans 80% des écoles du Mali	Activité 2.3.1 : Elaborer un plan de communication pour la promotion l'Hygiène dans les écoles	-	35 000 000	-	-	0	DNEF	Etat	24 348	14 000 000
								UNICEF	3 043	1 750 000
								Autres	33 478	19 250 000
								Total	60 870	35 000 000

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
	Activité 2.3.2 : Disséminer le plan de communication pour la promotion l'Hygiène et t dans les écoles	-	35 000 000	-	-	-	DNEF	Etat	24 348	14 000 000
								UNICEF	3 043	1 750 000
								Autres	33 478	19 250 000
								Total	60 870	35 000 000
	Activité 2.3.3 : Elaborer d'outils pédagogiques (modules et guide) de formation des acteurs impliqués dans la promotion, l'Hygiène dans les écoles.	-	50 000 000	0	-	-	DNEF	Etat	34 783	20 000 000
								UNICEF	4 348	2 500 000
								Autres	47 826	27 500 000
								Total	86 957	50 000 000
	Activité 2.3.4 Disséminer les modules de formation des acteurs impliqués dans la promotion de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les écoles.	-	110 000 000	-	-	-	DNEF	Etat	76 522	44 000 000
								UNICEF	9 565	5 500 000
								Autres	105 217	60 500 000
								Total	191 304	110 000 000
	Activité 2.3.5 : Former 5000 acteurs impliqués dans la gestion de la promotion de l'Hygiène en milieu scolaire/ modules de formations	-	337 500 000	337 500 000	-	-	DNEF	Etat	469 565	270 000 000
								UNICEF	58 696	33 750 000
								Autres	645 652	371 250 000
								Total	1 173 913	675 000 000
	Activité 2.3.6 : Doter 3000 écoles en supports CCC sur la promotion l'Hygiène en milieu scolaire	21 000 000	52 500 000	52 500 000	52 500 000	31 500 000	DNEF	Etat	146 087	84 000 000
								UNICEF	18 261	10 500 000
								Autres	200 870	115 500 000
								Total	365 217	210 000 000

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
	Activité 2.3.7 : Organiser des séances de sensibilisation quotidiennes sur les bonnes pratiques d'hygiène à l'endroit des élèves	302 400 000	756 000 000	756 000 000	756 000 000	453 600 000	DNEF	Etat	2 103 652	1 209 600 000
								UNICEF	262 957	151 200 000
								Autres	2 892 522	1 663 200 000
								Total	5 259 130	3 024 000 000
	Activité 2.3.8 : Organiser 20 sessions de formation dans les Académies d'enseignement sur l'hygiène en milieu scolaire	400 000 000	400 000 000	-	-	-	DNEF	Etat	556 522	320 000 000
								UNICEF	69 565	40 000 000
								Autres	765 217	440 000 000
								Total	1 391 304	800 000 000
	Activité 2.3.9 : Organiser 204 sessions de formation des enseignants et autres acteurs dans les CAP sur l'hygiène en milieu scolaire	612 000 000	612 000 000	-	-	-	DNEF	Etat	851 478	489 600 000
								UNICEF	106 435	61 200 000
								Autres	1 170 783	673 200 000
								Total	2 128 696	1 224 000 000
	Total partiel pour l'extrait 3							Etat	4 287 304	2 465 200 000
								UNICEF	535 913	308 150 000
								Autres	5 895 043	3 389 650 000
								Total	10 718 261	6 163 000 000
Extrait 4 : La gestion hygiénique des menstrues est promue dans 80% des écoles du Mali	Activité 2.4.1 : Disséminer les modules de formation en GHM	160 000 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	111 304	64 000 000
								UNICEF	13 913	8 000 000
								Autres	153 043	88 000 000
								Total	278 261	160 000 000

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
	Activité 2.4.2 : Former 300 acteurs en gestion des menstrues	24 000 000	-	-	-	0	DNEF	Etat	16 696	9 600 000
								UNICEF	2 087	1 200 000
								Autres	22 957	13 200 000
								Total	41 739	24 000 000
	Activité 2.4.3 : Doter 80% des écoles en kits GHM	2 624 400 000	2 624 400 000	-	-	-	DNEF	Etat	3 651 339	2 099 520 000
								UNICEF	456 417	262 440 000
								Autres	5 020 591	2 886 840 000
								Total	9 128 348	5 248 800 000
	Activité 2.4.4 : Célébrer la journée internationale de GHM	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	DNEF	Etat	8 348	4 800 000
								UNICEF	1 043	600 000
								Autres	11 478	6 600 000
								Total	20 870	12 000 000
								Etat	3 787 687	2 177 920 000
								UNICEF	473 461	272 240 000
							Autres	5 208 070	2 994 640 000	
							Total	9 469 217	5 444 800 000	
Extrant 5 : La coordination, le suivi et l'évaluation du plan est assuré	Activité 2.5.1 : Mettre en place des comités de pilotage et techniques aux niveaux national, régional, local et communal	2 000 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	1 391	800 000
								UNICEF	174	100 000
								Autres	1 913	1 100 000
								Total	3 478	2 000 000
	Activité 2.5.2 : Tenir une réunion annuelle du comité de pilotage et technique au niveau national	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	DNEF	Etat	34 783	20 000 000
								UNICEF	4 348	2 500 000
								Autres	47 826	27 500 000
							Total	86 957	50 000 000	

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau régional	Activité 2.5.3 : Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau régional	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	DNEF	Etat	139 130	80 000 000
								UNICEF	17 391	10 000 000
								Autres	191 304	110 000 000
								Total	347 826	200 000 000
	Activité 2.5.4 : Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau local	19 600 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	DNEF	Etat	68 174	39 200 000
								UNICEF	8 522	4 900 000
								Autres	93 739	53 900 000
							Total	170 435	98 000 000	
Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau communal	Activité 2.5.5 : Tenir deux réunions annuelles du comité de pilotage et technique au niveau communal	70 300 000	70 300 000	70 300 000	70 300 000	70 300 000	DNEF	Etat	244 522	140 600 000
								UNICEF	30 565	17 575 000
								Autres	336 217	193 325 000
								Total	611 304	351 500 000
	Activité 2.5.6 : Formation des CGS en WASH (338 sessions)	371 800 000	371 800 000	-	-	-	DNEF	Etat	517 287	297 440 000
								UNICEF	64 661	37 180 000
								Autres	711 270	408 980 000
								Total	1 293 217	743 600 000
	Activité 2.5.7 : Doter les structures de l'Education (la DNEF, la CPS) et le REHA Mali en véhicules de supervision	60 000 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	41 739	24 000 000
								UNICEF	5 217	3 000 000
							Autres	57 391	33 000 000	
							Total	104 348	60 000 000	

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
	Activité 2.5.8 : Doter les Académies d'enseignement en 20 véhicules de supervision	400 000 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	278 261	160 000 000
								UNICE F	34 783	20 000 000
								Autres	382 609	220 000 000
								Total	695 652	400 000 000
	Activité 2.5.9 : Doter les CAP en 100 motos de supervision	-	215 000 000	-	-	-	DNEF	Etat	149 565	86 000 000
								UNICE F	18 696	10 750 000
								Autres	205 652	118 250 000
								Total	373 913	215 000 000
	Activité 2.5.10 : Doter la DNEF en dix (10) kits informatiques	17 000 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	11 826	6 800 000
								UNICE F	1 478	850 000
								Autres	16 261	9 350 000
								Total	29 565	17 000 000
	Activité 2.5.11 : Doter les Académies d'enseignement en 20 kits informatiques	34 000 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	23 652	13 600 000
								UNICE F	2 957	1 700 000
								Autres	32 522	18 700 000
								Total	59 130	34 000 000
	Activité 2.5.12 : Doter les CAP en 100 kits informatiques	170 000 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	118 261	68 000 000
								UNICE F	14 783	8 500 000
								Autres	162 609	93 500 000
								Total	295 652	170 000 000
	Activité 2.5.13 : Elaborer un plan de suivi évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique EHA dans les écoles	500 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	348	200 000
								UNICE F	43	25 000
								Autres	478	275 000
								Total	870	500 000

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
	Activité 2.5.14 : Organiser un atelier d'élaboration des outils de collecte	2 500 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	1 739	1 000 000
								UNICE F	217	125 000
								Autres	2 391	1 375 000
								Total	4 348	2 500 000
	Activité 2.5.15 : Disséminer les outils de collecte des données pour l'EHA dans les écoles	30 000 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	20 870	12 000 000
								UNICE F	2 609	1 500 000
								Autres	28 696	16 500 000
								Total	52 174	30 000 000
	Activité 2.5.16 : Réaliser 2 supervisions conjointes annuelles du niveau national	-	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	DNEF	Etat	16 696	9 600 000
								UNICE F	2 087	1 200 000
								Autres	22 957	13 200 000
								Total	41 739	24 000 000
	Activité 2.5.17 : Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau régional	-	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	DNEF	Etat	166 957	96 000 000
								UNICE F	20 870	12 000 000
								Autres	229 565	132 000 000
								Total	417 391	240 000 000
	Activité 2.5.18 : Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau local	-	73 500 000	73 500 000	73 500 000	73 500 000	DNEF	Etat	204 522	117 600 000
								UNICE F	25 565	14 700 000
								Autres	281 217	161 700 000
								Total	511 304	294 000 000
	Activité 2.5.19 : Réaliser 4 supervisions conjointes annuelles du niveau communal	-	263 625 000	263 625 000	263 625 000	263 625 000	DNEF	Etat	733 565	421 800 000
								UNICE F	91 696	52 725 000

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
								Autres	1 008 652	579 975 000
								Total	1 833 913	1 054 500 000
	Activité 2.5.20 : Actualiser l'étude d'évaluation initiale des besoins en eau, hygiène et assainissement dans les écoles	25 000 000	-	-	-	-	DNEF	Etat	17 391	10 000 000
								UNICE F	2 174	1 250 000
								Autres	23 913	13 750 000
								Total	43 478	25 000 000
	Réalisation de 2 enquêtes nationales de base sur le profil WASH dans les écoles du premier et du deuxième cycle du fondamental	0	0	80 000 000	0	80 000 000	DNEF	Etat	111 304	64 000 000
								UNICE F	13 913	8 000 000
								Autres	153 043	88 000 000
								Total	278 261	160 000 000
	Activité 2.5.21 : Réaliser une évaluation à mi-parcours du plan						DNEF	Etat	13 913	8 000 000
		-	-	20 000 000	-	-			-	
								UNICE F	1 739	1 000 000
								Autres	19 130	11 000 000
								Total	34 783	20 000 000
	Activité 2.5.22 : Réaliser une évaluation finale du plan	-	-	-	-	20 000 000	DNEF	Etat	13 913	8 000 000
								UNICE F	1 739	1 000 000
								Autres	19 130	11 000 000
								Total	34 783	20 000 000
	<i>Total partiel pour l'extrait 5</i>							Etat	2 929 809	1 684 640 000
								UNICE F	366 226	210 580 000
								Autres	4 028 487	2 316 380 000

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Budget prévu par année (FCFA)					PARTIE RESPONSABLE	Budget prévu		
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5		Source de financement	Montant (USD) (1\$=575 FCFA)	Montant (milliers de FCFA)
								Total	7 324 522	4 211 600 000
	TOTAL GENERAL							Etat	51 115 861	29 391 620 000
								UNICE F	6 389 483	3 673 952 500
								Autres	70 284 309	40 413 477 500
								TOTAL	127 789 652	73 479 050 000

ANNEXE 4 : Spécifications techniques des équipements WASH en milieu scolaire

Points d'eau

Les intervenants doivent s'engager à réaliser ou réhabiliter les points d'eau existants de telle sorte qu'ils remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

Caractéristiques	Spécifications techniques minimales	
<i>Nombre de points d'eau</i>	1 par cour d'école au moins	
<i>Localisation</i>	À l'intérieur de la cour de l'école ou dans le « domaine scolaire » (sauf cas d'inaccessibilité de la nappe)	
<i>Types de points d'eau selon le contexte</i>	<i>Type de point d'eau</i>	<i>Conditions à remplir</i>
	Raccordement au réseau d'eau potable + borne fontaine	Faisabilité technique (étude préalable en cas d'extension du réseau, adduction voisine, débit suffisant, droit pour l'école de se brancher etc.) Disponibilité à payer la facture
	Forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) manuelle	Étude préalable pour identifier l'organe de gestion et les fonds pour la gestion et la maintenance
	Puits réhabilité / amélioré (diamètre intérieur de 1 à 1,40 m, busé, cuvelé, surcreusement jusqu'au niveau dynamique, trappe de visite, aire assainie voire puisard) et équipé de PMH	Uniquement si le chantier revient moins cher que de réaliser un forage (étude à faire) Pérennité de la ressource en eau toute l'année
<i>Qualité de l'eau</i>	Norme en vigueur au Mali et recommandées par l'OMS : paramètres suivants testés par le Laboratoire National des Eaux avant toute décision d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Forages et puits : coliformes fécaux, manganèse, nitrite, conductivité, pH, et turbidité. Arsenic dans les zones à risque. Le fer fait l'objet d'une analyse d'acceptabilité auprès des futurs usagers (goût, couleur). ▪ Bornes fontaines : chlore résiduel 	
<i>Quantité d'eau minimale à rendre disponible</i>	8 m ³ / jour soit 1 m ³ / heure	
<i>Superstructure des points d'eau</i>	Pompe manuelle encastrée dans un socle en béton armé Pour les puits améliorés et équipés : renforcer la stabilité de la pompe grâce à un trépied métallique extérieur fixé au socle en béton Aire assainie (plateforme bétonnée) présentant une pente de 7% vers le chenal d'évacuation Pour les forages, présence d'une clôture en maçonnerie et chicanes <input type="checkbox"/> Pour les détails, se reporter aux plans-types ci-dessous	

Caractéristiques	Spécifications techniques minimales
<i>Chenal d'évacuation des eaux perdues</i>	Écoulement des eaux usées vers un puisard grâce à un chenal d'évacuation
<i>Regards</i>	Un peu surélevés par rapport au niveau du sol Les regards sont bien fermés par une dalle étanche, encadrée dans le béton et équipée d'une poignée repliée pour éviter les accidents avec les enfants Regard de visite : tuyau d'entrée situé légèrement plus haut que le tuyau de sortie, lui-même surélevé par rapport au fond du regard pour permettre la décantation ; le tuyau de sortie des regards équipé d'un bouchon anti gravier en PVC
<i>Puisard</i>	Puisard de 2 m de profondeur avec un enrochement au fonds : graviers et moellons
<i>Fonctionnalité du point d'eau</i>	Minimum 12h/jour et 365j/an La pompe manuelle est livrée avec une petite caisse à outils pour faciliter son entretien courant
<i>Distance par rapport aux latrines</i>	Généralement 15 mètres minimum, mais à adapter en fonction de la nature, de la perméabilité du sol et de l'espace disponible dans la cour
<i>Facilité d'accès et d'utilisation des points d'eaux par les enfants</i>	La pompe des forages doit être facile à utiliser par les enfants (pompe à main type India Mark II ou autre en fonction de la marque recommandée par la DRH et courante dans la localité) Doit amorcer rapidement même le matin lors du 1 ^{er} pompage
<i>Identification du point d'eau (puits et forage)</i>	Plaque d'identification en plastique encadrée dans le muret, au format A4 au moins, gravée en imprimerie et fixée à l'intérieur du muret de protection <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les forages : indique la profondeur forée, profondeur tubée, côte pompe, sommet crépines, débit, niveau statique, date de réalisation, nom de l'entreprise, nom du commanditaire et du bailleur ▪ Pour les puits : indique la profondeur totale, niveau statique, date de réalisation, nom de l'entreprise, nom du bailleur
<i>Réhabilitations de puits, forages et bornes fontaines</i>	Les puits préexistants peuvent être réhabilités et améliorés (test de qualité de l'eau, surcreusement jusqu'au niveau dynamique, diamètre intérieur 1 à 1,4 m, d'usage, cuvelage, désinfection avant mise en service, curage, pompe à motricité humaine (manuelle), aire assainie et puisard ou anti-bourbier...) si et seulement si la ressource en eau est estimée pérenne toute l'année. Réhabilitation des forages et bornes fontaines : test de la qualité de l'eau, fonctionnalité et débit du point d'eau ; amélioration de la protection du point d'eau, de l'aire assainie et de l'évacuation des eaux perdues.

Latrines et urinoirs

Les intervenants doivent s'engager à réaliser ou réhabiliter les latrines et urinoirs existants de telle sorte qu'ils remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

Caractéristiques	Spécifications techniques minimales
<i>Types de latrines</i>	VIP « améliorées » à simple fosse (éventuellement à double fosse en milieu rural). Blocs de 1, 2, 3, 4 ou 5 cabines de latrine.
<i>Nombre d'élèves par cabine</i>	Moyenne : 70 filles ou garçons par cabine. Pour les écoles de plus de 600 élèves, le ratio peut être plus élevé.
<i>Séparation filles / garçons</i> PRIORITAIRE sur les autres spécifications !	Blocs géographiquement séparés filles / garçons (ou, si impossible à cause du manque de place dans la cour de l'école : cabines séparées par un muret) L'attribution des blocs entre filles et garçons doit être décidée avec la direction, les élèves filles et le CGS dès l'implantation
<i>Séparation élèves / adultes</i>	La réalisation d'une cabine mixte pour les enseignants, séparée des blocs des élèves, est souhaitée, surtout dans les écoles où le ratio élèves / cabine est déjà élevé et où la cité des enseignants est éloignée de l'école S'il y a des contraintes d'espace ou de budget, la cabine pour enseignants peut être incluse dans un bloc élèves existant ou à construire, mais séparé des cabines élèves par un muret
<i>Distance du bloc latrines par rapport au point d'eau</i>	De préférence 15 mètres minimum (en fonction de la nature du sol et de l'espace dans la cour)
<i>Distance du bloc latrines par rapport aux salles de classe</i>	De préférence entre 20 et 30 mètres, pas plus de 30 mètres (pour les nouvelles réalisations)
<i>Implantation par rapport aux salles de classe et aux latrines déjà existantes</i>	Planifier le nombre de latrines à réaliser pour les filles et garçons en fonction de l'existant et de leur disposition (f/g) dans la cour (voir la fiche d'implantation ci-dessous) Si possible préférer implanter les nouvelles latrines à l'ouest des salles de classe (sens du vent), mais l'important est de respecter la séparation géographique f/g et l'éloignement par rapport aux classes. Si les latrines existantes pour les filles sont à l'ouest et celles des garçons à l'est, alors respecter cette même disposition pour les nouvelles latrines complémentaires.
<i>Dalles et trous de défécation</i>	Trou de défécation sur le modèle San Plat (en forme de trou de serrure et bien centré dans la cabine, avec pose-pieds de chaque côté) ou modèle préfabriqué en béton + carreaux céramique brisés Dalle de défécation chapée pour présenter une pente de 5-7% vers le trou de défécation Trou de défécation équipé d'un couvercle à long manche en bois rouge pour limiter la circulation des mouches à l'extérieur de la fosse et protéger les élèves de la contamination (manche léger, résistant et non dangereux pour les élèves). Pose-pieds de 2 à 3 cm de hauteur, placés en symétrique de part et d'autre du trou de défécation <input type="checkbox"/> Pour les détails, se reporter aux plans-types ci-dessous

Caractéristiques	Spécifications techniques minimales
<i>Matériau de construction des dalles</i>	Béton armé
<i>Largeur des trous</i>	Adaptée aux jeunes enfants (pas trop large ni trop étroite)
<i>Matériau de construction des murs et du sol</i>	Ciment / parpaings / pierre taillée
<i>Revêtement intérieur des cabines (murs et sol)</i>	Enduit (ciment + sable) Au mur : enduit gras avec dépassement de 1 cm, jusqu'à 120 à 150 cm du sol Au sol : pente de l'enduit tirée vers le trou (pente 5-7%)
<i>Luminosité et aération intérieure</i>	Ouverture entre le mur et le toit (type japonais)
<i>Aération</i>	Tôle surélevée par rapport mur Tuyau d'aération en PVC 100 protégé par un béton légèrement armé Tuyau d'aération est décalé de 15 cm par rapport au mur postérieur des latrines Tuyau dépassant de 50 cm de la hauteur du toit et en pente vers l'avant des cabines Grillage anti-mouche encastré au niveau du béton d'habillage en haut du tuyau d'aération Grillage d'aération au-dessus de la porte (haut des portes ajouré) Recouvrement en tôle : minimum 2 ondulations
<i>Matériau de construction du toit</i>	Tôle bac 7,2 kg, qualité alu-zinc, épaisseur 45/100 ^e , longueur de 2,20 m, avec antirouille, et surélevée par rapport aux murs (modèle japonais) sur charpente métallique (cornière et IPN 80) Cornières fixés aux IPN par des boulons de diamètre 17
<i>Pente du toit</i>	Partie abaissée vers l'avant du bloc latrine
<i>Profondeur de la fosse</i>	2 m de profondeur
<i>Non-étanchéité des fosses</i>	Les parois entre chaque fosse sont non étanches. Légère infiltration des boues liquides et urines dans le sol par la dalle de fond (béton de propreté de 5 cm) Dans les zones à terrain inondable, sablonneux ou rocheux : fosses totalement étanches voire surélevées c'est-à-dire construites à partir du niveau du sol, et parois extérieures de la fosse (celles en contact avec les parois des fouilles) étanches
<i>Facilité d'accès et d'utilisation des latrines aux enfants</i>	Hauteur des poignées de porte : 1 m Légèreté des portes
<i>Fermeture des cabines individuelle</i>	Crochet de fermeture inoxydable avec targette à boule, à poser des 2 côtés de la porte (intérieur et extérieur), actionnable et facile à manipuler pour les enfants (pas de peinture dessus) Cadenas extérieur (pour pouvoir boucler en dehors des heures de cours)
<i>Accessibilité aux handicapés</i>	Rampe d'accès, barre de soutien à l'intérieur de la cabine destinée aux handicapés, 1 siège d'assise « Damu » adapté à la forme du trou de défécation « en trou de serrure »

Caractéristiques	Spécifications techniques minimales
<i>Mur-écran (muret d'intimité)</i>	Portes des cabines masquées de la vue par un muret d'intimité (ou mur-écran) d'une hauteur de 180 cm par rapport au terrain naturel, y compris le béton de couronnement ; soutenu par un chaînage bas de 20 cm, des briques pleines et un béton de propreté Pour les blocs de 3 et 4 cabines : poteaux en béton armé de chaque côté et au milieu du mur-écran. Pour les blocs de 5 cabines : 2 poteaux intermédiaires au lieu d'un seul
<i>Couloir d'intimité / évacuation des eaux de pluie</i>	Espace séparant le mur-écran des portes de latrines suffisamment large Sol du couloir d'intimité plus bas que le niveau du sol des cabines Évacuation de l'eau de pluie tombant sur le sol du couloir grâce à une pente de 5-7% vers chaque extrémité du bloc
<i>Accès vidange</i>	Dalles de vidange surélevées par rapport au niveau du sol et amovibles Dalles scellées mais conçues de façon à être faciles à soulever (même si elles sont recouvertes d'une légère chape de ciment) Poignées couchées et proprement encastées dans le béton de la dalle En milieu urbain ou semi-urbain : aire de manœuvre pour le camion Spiros si la place est disponible
<i>Urinoirs</i>	Urinoirs pour les écoles > 600 élèves, et placés derrière le bloc de latrines garçons Réceptacle de l'urinoir carrelé et avec une pente suffisante (7-10%) tirée vers le milieu pour évacuer correctement les urines vers la fosse via un tuyau PVC Hauteur du réceptacle : pas trop élevée pour qu'il ne soit pas difficile aux élèves de différentes classes d'âge de viser correctement et que ces derniers n'aillent pas poser leurs mains dedans, mais pas trop basse pour que les urines n'éclaboussent pas les jambes des usagers <input type="checkbox"/> <i>Pour les détails, se reporter au plan-type ci-dessous</i>
<i>Apparence extérieure</i>	Peinture de couleur en tyrolien : « rouge-marron Dubaï Cares » (Pantone 159C ou approchant : violet / rouge / marron) Éventuellement peindre en blanc des dessins et/ou messages d'hygiène relatifs à l'utilisation et l'entretien des latrines
<i>Utilisation des cabines par les élèves</i>	1 par classe ou 1 par classe d'âge (les écoles décident)
<i>Réhabilitations</i>	Remise à niveau des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Longueur et bon état du toit ▪ Accès à la cabine bouclé par des portes en bon état (notamment cadre en tube carré à défaut de porte en double Z) ou un tournant et une chaîne ▪ Solidité, pente, fermeture et pose-pieds des dalles de défécation

Lave-mains

Les intervenants doivent s'engager à réaliser ou réhabiliter les dispositifs de lave-mains existants de telle sorte qu'ils remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

Caractéristiques	Spécifications techniques minimales
<i>Type de dispositif de lavage des mains devant les latrines et nombre</i>	<p><i>Dans les écoles < 600 élèves :</i> Réservoir de minimum 100 litres en PVC équipé de 2 robinets, installé sur un support métallique à trépied fixé dans le ciment ou : Lave-main à clapet et : Tippy-taps ou drippy-taps (fabriqués par les élèves) <input type="checkbox"/> <i>Pour les détails, se reporter aux plans-types et photos ci-dessous</i> 1 par bloc de latrines existant ou nouvellement construit</p>
	<p><i>Dans les écoles > 600 élèves :</i> Réservoir de minimum 100 litres en ferrociment commandé par un robinet vanne et alimentant une rampe percée de trous <input type="checkbox"/> <i>Pour les détails, se reporter aux plans-types ci-dessous</i> 1 par école ou 1 par cour si les effectifs sont très élevés et la place disponible dans la cour</p>
<i>Distance du dispositif de lavage des mains par rapport aux latrines</i>	Moins de 10 mètres
<i>Accessibilité</i>	Hauteur accessible pour les plus petits et les plus grands
<i>Continuité de l'approvisionnement en eau pour le lavage des mains</i>	Possible en continu pendant toute la journée, pendant toute l'année scolaire
<i>Fermeture</i>	Réservoir équipé de cadenas
<i>Robinet</i>	Robinets de bonne qualité (robinet-vanne, bouton poussoir, clapet ou autre modèle préalablement accepté par l'Etat) Têtes de robinet amovible Robinets solidement fixés et qui ne suintent pas (fil Téflon ou autre système)
<i>Équipement du dispositif de lavage des mains</i>	Savon + eau potable accessible en permanence Prévoir le pose-savon sur tous les modèles de lave-mains Découper le savon en petits morceaux
<i>Évacuation des eaux de lavage des mains</i>	Tranchée filtrante / aire anti-bourbier remplie de gravillons, ou mini-puisard